Barreau de
Montréal

Rapport annuel 2020/2021

Sommaire

LE BARREAU

1

Mission • Vision • Valeurs
2
Conseil
3
Rapport de la bâtonnière
8
Rapport du directeur général
10
Soutien à la communauté juridique
12
Ressources humaines
13

LA PROFESSION

14

Comités • Activités • Services

LE PUBLIC

52

Activités • Services

PRIX ET DISTINCTIONS

56

Plus de 170 ans d'histoire et d'expertise

Plus de 15 500 avocats et avocates

Le Barreau de Montréal

Le Barreau de Montréal est l'un des plus grands barreaux du monde et le deuxième barreau francophone en importance.

Il fait figure de proue dans la recherche de l'excellence en matière d'éthique et de compétence.

La mission

Veiller à la protection du public tout en soutenant ses membres dans l'exercice de la profession.

La vision

Être reconnu comme un acteur clé dans l'administration de la justice à Montréal et devenir un leader incontournable sur les questions liées à la justice au Québec.

Les valeurs

Confiance

Nourrir la confiance de la population par rapport aux avocats, au système judiciaire et à la justice québécoise telle qu'elle est rendue au sein de la section de Montréal.

Ouverture

Le Barreau de Montréal est une entité flexible, évoluant selon les préoccupations évoquées autant par ses membres que par les justiciables montréalais, dans toute leur diversité, et est sensible aux changements sociétaux de la métropole.

Excellence

Encourager l'excellence chez les membres en offrant des outils pour perfectionner, améliorer et innover dans le cadre de leur pratique et, ainsi, rendre des services exemplaires aux justiciables montréalais.

Leadership

Le Barreau de Montréal est engagé à agir comme un interlocuteur clé du domaine de la justice.

Membres du Conseil

Dans l'ordre habituel:
Madame la bâtonnière Robin Schiller, **Me Extra Junior Laguerre** **(premier conseiller)**, **Me Julie Mousseau** (trésorière), **Sabine Uwitonze** (secrétaire), **Me Valérie Assouline** (conseillère), **Me Pierre-Luc Beauchesne** (conseiller), **Me David Ettedgui** (conseiller), **Me Alex Goupil** (conseiller), **Me Caroline Larouche** (conseillère), **Me Chantale Massé** (conseillère), **Me Heather Michelin** (conseillère), **Me Alice Popovici** (conseillère), **Me Jonathan Pierre-Étienne** (représentant le Jeune Barreau de Montréal), **Mme Gislaine Dufault, PRP** (directrice des communications et conseillère spéciale) et **Me Jack H. Chadirdjian** (directeur général).

Le Barreau de Montréal, c'est aussi...

Une famille forte de plus de 650 bénévoles dévoués qui ont leur Barreau à coeur

Chapeautée par le Conseil et appuyée par la permanence

et qui...

Veille à la protection du public

Offre des activités et de la formation aux professionnels

Offre son soutien à divers organismes juridiques

Le Barreau de Montréal EN CHIFFRES*

Plus de...

40 comités

175 réunions

650 bénévoles

20
activités de formation

29 h 45
de formation

2034
participants

15 792
membres

53,6% **46,4%**

8472 avocates **7320 avocats**

36,3% **5732 avocats admis depuis 2011**

758
avocats assermentés

54 cérémonies d'assermentation

**Statistiques en date du 31 mars 2021*

Rapport de la bâtonnière

Cher(e)s collègues,

ENSEMBLE pour un Barreau de Montréal fort et uni.

Lorsque vous m'avez accordé l'honneur d'être votre bâtonnière, aucun d'entre nous n'aurait pu imaginer qu'un an plus tard, nous serions encore aux prises avec les effets d'une pandémie.

Malgré ces temps difficiles, je suis heureuse de vous annoncer que le Barreau de Montréal a su relever le défi et n'a pas manqué un seul jour d'activité.

Il y a un an, je vous faisais cette promesse :

> « Je m'engage à aider nos membres, nos clients et la communauté à s'adapter à de nouvelles pratiques progressistes. »

Cette promesse a été le phare qui m'a guidé tout au long de mon Bâtonnat.

Je vous ai également fait sept promesses de campagne. C'est le moment d'en évaluer les résultats.

✓ **Faciliter la communication :** j'avais en tête de fonctionner avec une politique de porte ouverte qui s'est rapidement transformée en une politique de téléphone ouvert. Je vous avais encouragés à m'écrire ou à m'appeler à votre convenance et tous les sujets étaient ouverts à la discussion. Plusieurs d'entre vous ont accepté mon offre et j'ai vraiment apprécié ces échanges desquels ont découlé des suggestions et des renseignements pertinents.

✓ **Vous aider à obtenir l'aide nécessaire :** les effets de la pandémie sur la santé mentale de nos membres ne sont pas négligeables. En conséquence, votre Conseil et moi-même voulions nous assurer que l'information la plus récente était disponible pour nos membres. Notre page Internet Équilibre de vie a été mise à jour et notre campagne sur la santé mentale EN-TÊTE a été suivie par notre campagne sur la santé physique EN-CORPS. Je vous encourage à continuer à visiter régulièrement notre page Équilibre de vie pour des mises à jour et surtout, je vous encourage à ne pas hésiter à demander de l'aide, dès que vous en avez besoin.

✓ **Créer des opportunités :** nous avons créé le babillard *ALTER EGO* afin de jumeler des avocats ayant un surplus de travail avec des avocats disponibles pour donner un coup de main. Le concept est simple : l'avocat qui offre le mandat fait une demande pour qu'on publie une description générale du travail sur le babillard et les avocats intéressés peuvent contacter directement l'avocat pour discuter des termes du mandat. À ce jour, plusieurs mandats ont été donnés. Le babillard est accessible sur le site Internet du Barreau de Montréal, au https://www.barreaudemontreal.qc.ca/avocats/babillard-alter-ego.

EN COURS **Promouvoir des stages payants:** la pandémie a fait en sorte que notre préoccupation était de nous assurer que les stagiaires aient accès à des stages. Vous avez été nombreux à répondre à notre appel à l'aide. Je m'engage à continuer à promouvoir des stages significatifs et bien rémunérés, même après la fin de mon mandat.

✓ **Contribuer à moderniser l'accès à la justice:** grâce à la collaboration de tous les paliers gouvernementaux, de la magistrature et de nos nombreux comités de liaison, nous avons vu l'installation fulgurante du Greffe numérique et, ultimement, une convocation virtuelle du rôle, en plus des audiences et des conférences de règlement virtuelles. Je suis convaincue que plusieurs de ces nouvelles initiatives sont là pour rester. Le Barreau de Montréal continuera à faire des représentations au nom de ses membres en faveur d'un système de justice virtuel dans le cadre du Programme Lexius.

✓ **Assurer la responsabilité fiscale:** cela fait plus de 10 ans que nous n'avons pas augmenté notre cotisation annuelle. Je peux vous assurer que nous avons pris le temps d'examiner scrupuleusement nos finances et de faire les coupures appropriées. Mais la responsabilité fiscale exige qu'on demande à nos membres une légère augmentation qui aura pour effet d'assurer la santé financière de notre Barreau pour les années à venir.

EN COURS **Contribuer à reformer l'Aide juridique:** je suis heureuse d'annoncer que des progrès ont été réalisés dans ce dossier. Des paiements rétroactifs ont été effectués et un groupe de travail a été créé. Le Barreau de Montréal a été consulté afin de proposer des membres pour faire partie du groupe de travail qui étudiera en amont le sujet. Le rapport final est attendu en avril 2022.

Nos projets:
Votre Conseil et ses comités ont travaillé sans relâche cette année et leurs réalisations ont été nombreuses. J'aimerais en souligner deux qui me tiennent particulièrement à cœur.

› Salon VISEZ DROIT
Rien ne pouvait nous arrêter cette année et, à mon avis, et j'espère au vôtre aussi, ce Salon VISEZ DROIT bien spécial, tenu lors d'une année tout aussi spéciale, a réussi à remplir sa mission haut la main, en offrant une programmation riche et diversifiée, mais surtout, en étant plus accessible que jamais. Je remercie tous ceux qui y ont contribué et je vous invite à continuer de promouvoir cet événement annuel dans vos réseaux en vous abonnant à la page Facebook du Salon VISEZ DROIT et en invitant vos contacts à s'y abonner aussi.

› Racisme et discrimination systémiques
Après avoir reconnu l'existence du racisme et de la discrimination systémiques au Québec, le Barreau de Montréal a confié à son comité conjoint sur la diversité ethnoculturelle le mandat d'élaborer un projet de plan d'action spécifique. Le rapport du comité sera un premier pas important dans la prise en charge de cet enjeu.

› Manuel pour le Bâtonnier
En guise de cadeau pour les futurs bâtonniers/bâtonnières entrants, j'ai créé un manuel destiné à être transmis d'un bâtonnier à l'autre afin de partager les renseignements qui sont utiles dans ce nouveau rôle.

Mes félicitations et mes remerciements
I would like to take this opportunity to congratulate the Honourable Juanita Westmorland-Traoré who will receive the Medal of the Bar of Montreal at the Rentrée judiciaire as a tribute to her stellar career and to Mtre Veronique Collard, who's been awarded this year's Pierre-Fournier Award in recognition of her volunteer work for the Bar of Montreal.

Puisque c'est ENSEMBLE que nous avons traversé cette année difficile, j'offre mes plus sincères remerciements à:

Votre Conseil et son exécutif: Mes Extra Junior Laguerre, Julie Mousseau, Sabine Uwitonze, Valérie Assouline, Pierre-Luc Beauchesne, David Ettedgui, Alex Goupil, Caroline Larouche, Chantale Massé, Heather Michelin, Alice Popovici et Jonathan Pierre-Étienne.

La direction: Me Jack H. Chadirdjian, Me Nancy Brouillette, Mme Gislaine Dufault et Me Nathalie Guertin.

Le personnel: Me Catherine Alix, Me Carmine Belfort, Mme Charlotte Blanche, Me Stéphanie Bouchard, Mme Marina Dikova, Mme Linda Marcotte Mme Cecilia Ortiz-Belloso, Me Élizabeth Pinard, Mme Christine Plourde et Mme Katherine Taron.

None of what we accomplished this year would have been possible without the tireless efforts and dedication of the permanent employees of the Bar of Montreal and your Council and I will be forever grateful to all of them.

Lastly, I would like to thank you all for electing me to be your Bâtonnière for the year 2020-2021. This has been an extremely memorable and gratifying experience.

Stay healthy and safe.

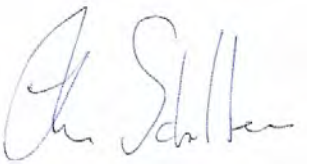

ROBIN SCHILLER
Bâtonnière

Rapport du directeur général

Ma deuxième année à la barre du Barreau de Montréal était historique. Nous avons vécu une première élection au poste de bâtonnier depuis 20 ans et nous vivons une période de pandémie mondiale qui a complètement bouleversé nos vies. Au moment d'écrire ces lignes, je pense être capable de dire, sans risque de me tromper, que nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel.

Je suis honoré de vous présenter ce rapport du directeur général qui fera un survol des faits saillants de l'année 2020-2021.

La pandémie de la COVID-19

J'étais en Floride quand le premier ministre du Québec, François Legault, a annoncé que les voyageurs qui revenaient de vacances devaient obligatoirement passer 14 jours à la maison en quarantaine à leur retour. Je me souviens très bien de l'appel reçu de ma collègue, la directrice des ressources humaines, Me Nancy Brouillette, qui m'informait de la décision gouvernementale et m'indiquait qu'elle ne voulait pas me voir au bureau, vu l'annonce gouvernementale. Nous étions au mois de mars 2020. Personne n'aurait imaginé que treize mois plus tard, nous serions toujours sous l'emprise de cette pandémie. Cela fait treize mois que nous sommes en télétravail.

D'habitude, je termine mon rapport avec des remerciements à l'équipe, mais cette année, je souhaite le faire au début.

Merci à Carmine, Catherine, Cécilia, Christine, Élizabeth, Gislaine, Katherine, Linda, Marina, Nancy, Nathalie, et Stéphanie pour votre résilience et votre dévouement envers notre Barreau. Vos chez-vous sont devenus les bureaux satellites du Barreau. Grâce à vous, le Barreau de Montréal est demeuré fonctionnel et a pu poursuivre ses activités.

Merci à Alexandra et Julie, nos deux collègues du salon des avocats, pour leur compréhension lors de la fermeture du salon. Nous avons hâte de vous revoir.

Au cours de l'année, nous avons bonifié l'équipe des communications avec l'ajout de Charlotte Blanche comme conseillère aux communications. Elle épaule notre directrice des communications et conseillère spéciale Gislaine Dufault. Étant en pleine crise sanitaire, nous avons procédé à l'embauche de Charlotte virtuellement. Elle a rencontré ses collègues de travail via visioconférence et, à ce jour, elle n'a vu que quelques collègues en personne. Assez incroyable. Bienvenue dans l'équipe Charlotte. Tu nous as déjà démontré que nous avons trouvé la perle rare.

Dernières nouvelles : COVID-19

La pandémie a accéléré la transformation de la justice en mode virtuel. Les tribunaux ont fait un travail remarquable pour ajuster leurs façons de faire. Le Barreau de Montréal, sous le leadership de notre directrice des affaires juridiques, Me Nathalie Guertin, a vite fait du site Internet du Barreau et de sa page *Dernières nouvelles: COVID-19,* une référence pour nos avocats en matière d'information provenant des tribunaux. Avec l'aide de Katherine Taron, les communiqués, et directives des tribunaux se retrouvaient rapidement sur notre site Internet, disponibles pour tous les avocats ayant besoin d'accéder à l'information.

Cérémonies de prestation de serment

Le Barreau de Montréal a la responsabilité d'assermenter les stagiaires sur son territoire. Cette année, la bâtonnière de Montréal a établi un nombre record de séances. La pandémie nous a forcés à faire nos cérémonies de prestation de serment par visioconférence. La bâtonnière a présidé 54 séances, allant parfois jusqu'à 4 séances dans la même journée. En tout, 758 stagiaires ont été assermentés dans ces conditions originales. Merci à la permanence, Nancy, Marina, Katherine et Linda d'avoir accompli l'impossible afin d'offrir des cérémonies sans faille. Merci aussi aux représentants du Jeune Barreau de Montréal et aux membres de la magistrature qui ont toujours accepté notre invitation et ont été présents lors des cérémonies, rendant ces événements encore plus solennels.

Nos comités

Le Barreau de Montréal est fier de ses 40 comités et honoré de pouvoir compter sur plus de 650 bénévoles. La pandémie a ralenti les travaux dans les premiers mois, mais l'équipe des coordinatrices de comités a rapidement repris le temps perdu et, avec l'aide de la technologie, les comités se sont réunis comme avant. Merci à tous les membres de comités qui ont contribué à l'avancement des dossiers de la justice à Montréal. Sachez que vous êtes une partie importante du Barreau de Montréal.

Salon VISEZ DROIT

Malheureusement, la pandémie a forcé l'annulation du Salon VISEZ DROIT en 2020. Le Salon est une pierre angulaire dans notre mandat de protection du public et de vulgarisation de l'information juridique.

Le comité organisateur du Salon VISEZ DROIT et le travail acharné de Gislaine, Catherine, Charlotte, Christine, Élizabeth et Katherine ont rendu possible l'organisation d'un Salon VISEZ DROIT virtuel et éclaté. Durant près de trois mois, le Salon VISEZ DROIT a offert une foule d'activités virtuelles visant à informer la population de ses droits et obligations, à vulgariser l'information juridique et à rendre le système de justice plus accessible et moins intimidant.

Plus de 40 activités ont eu lieu, dont trois séances de consultations juridiques gratuites, des jeux-questionnaires interactifs, des conférences sur une grande variété de sujets, des entrevues avec des acteurs du milieu juridique, des capsules d'information juridique, des débats oratoires, ainsi qu'un procès simulé.

J'en profite pour remercier les partenaires présentateurs du Salon VISEZ DROIT 2021, soit le ministère de la Justice du Québec et la Ville de Montréal, ainsi que les partenaires, les bénévoles et les organismes participants, grâce auxquels nous avons pu offrir, durant trois mois, du contenu juridique vulgarisé, de qualité et accessible pour les citoyens.

Rapprochement avec les universités de Montréal

Nous avons tenu, pour la première fois dans l'histoire récente du Barreau de Montréal, une conférence avec les facultés de droit des universités montréalaises. Nous avons eu le plaisir de recevoir virtuellement le directeur des services juridiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Me Pierre Bosset, la doyenne de l'Université de Montréal, Me France Houle et le doyen de l'Université McGill, Me Robert Leckey. Plusieurs sujets de l'actualité juridique universitaire ont été abordés dans le cadre de cette rencontre modérée par la bâtonnière de Montréal. Les objectifs étaient de partager les points de vue de chacun et de créer des liens de communication solides entre l'enseignement et la pratique.

Conseil du Barreau

Le bon fonctionnement de n'importe quelle organisation nécessite un conseil d'administration efficace et engagé. Le Conseil 2020-2021 a fait un travail incroyable. Dix-sept séances ont eu lieu en visioconférence, sans compter les rencontres des sous-comités. La photo du conseil que vous voyez à la page 3 de ce rapport annuel en témoigne. Merci à tous les membres du Conseil; votre disponibilité, vos judicieux conseils et votre dévouement pour le Barreau sont grandement appréciés.

Me Robin Schiller est devenue bâtonnière le 8 mai 2020. Son année de bâtonnat s'est déroulée, dans sa totalité, sous les restrictions de la pandémie, mais en la regardant aller, on ne l'aurait jamais cru. Toujours souriante, toujours présente et surtout, toujours disponible. Elle mérite nos plus sincères félicitations d'avoir accompli ses fonctions de bâtonnière et d'avoir présidé le Conseil du Barreau de Montréal avec brio.

35 ans de service de Gislaine Dufault

Nous avons souligné un moment historique au cours de l'année. Notre chère collègue Gislaine Dufault a célébré ses 35 ans au service du Barreau. Oui oui, j'ai bien dit 35 ans! Quel moment magique qui a été célébré par un événement virtuel «surprise» en présence de sa famille, de ses amis et de ses collègues! Nous avons eu le privilège d'avoir avec nous, lors de cette occasion, le très honorable Richard Wagner, juge en chef de la Cour suprême et ancien bâtonnier de Montréal (2001-2002).

Au nom de tous les membres du Barreau de Montréal, de tous les employés présents et passés et de tous les bâtonniers, je remercie Gislaine du fond de mon cœur pour ce qu'elle a fait et continue de faire pour son Barreau.

Un grand merci à vous

Finalement, un grand merci à tous les membres du Barreau de Montréal. Je sais que l'année que nous venons de passer n'était pas facile. Je vous souhaite à tous beaucoup de succès. Votre travail est essentiel. Sachez que votre Barreau est là pour vous, peu importe votre champ de pratique. N'hésitez pas à vous y impliquer.

JACK H. CHADIRDJIAN
Directeur général

Le Barreau de Montréal offre son soutien à la communauté juridique

Avocats sans frontières

Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault

Fondation du Barreau du Québec

Justice Pro Bono

Université de Montréal

Université du Québec à Montréal

Jeune Barreau de Montréal
Le Barreau de Montréal est fier d'offrir une subvention de fonctionnement au Jeune Barreau de Montréal, une association dynamique qui dessert la relève du milieu juridique à Montréal. Le Barreau de Montréal est tout aussi fier d'appuyer financièrement le service de préparation à une audition, une initiative conjointe mise en place avec brio par le Jeune Barreau de Montréal.

Ressources humaines

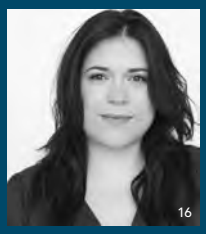

LA DIRECTION

1 Me Jack H. Chadirdjian
Directeur général

2 Mme Gislaine Dufault
Directrice des communications et conseillère spéciale

3 Me Nathalie Guertin
Directrice des affaires juridiques

4 Me Nancy Brouillette
Directrice des ressources humaines

LE PERSONNEL

5 Me Catherine Alix
Avocate coordonnatrice

6 Me Stéphanie Bouchard
Avocate coordonnatrice

7 Me Élizabeth Pinard
Avocate coordonnatrice

8 Mme Katherine Taron
Technicienne aux communications

9 Mme Charlotte Blanche
Conseillère aux communications

10 Mme Christine Plourde
Adjointe aux communications

11 Mme Cecilia Ortiz-Belloso
Adjointe administrative

12 Mme Marina Dikova
Adjointe administrative

13 Me Carmine Belfort
Préposée au Service de référence

14 Mme Linda Marcotte
Secrétaire-réceptionniste

15 Mme Alexandra Ghezzi
Préposée au salon des avocats

16 Mme Julie Lafrenière
Préposée au salon des avocats

La profession

L'expertise des membres du Barreau de Montréal couvre tous les domaines du droit, de l'administration et des affaires. Plusieurs membres sont reconnus à l'échelle nationale et internationale pour leur apport à la justice. Avec 53,6% de femmes, 36,3% de membres comptant 10 ans et moins d'admission, des avocats et avocates de toutes provenances et parlant diverses langues, le Barreau de Montréal s'assure d'avoir la meilleure représentativité et diversité au sein de ses comités.

La Conférence des anciens bâtonniers

C'est en 1981 que Me Philippe Casgrain, c.r., Ad. E., alors bâtonnier de Montréal, indiquait qu'il y aurait tout intérêt à permettre aux anciens bâtonniers de la section de continuer à servir activement le Barreau lorsque leur mandat est terminé, afin qu'ils ne se sentent pas écartés des activités du Conseil et pour permettre à ce dernier de profiter de leur précieuse expérience. La Conférence est présidée par le bâtonnier sortant et le directeur général du Barreau de Montréal agit comme secrétaire.

La Conférence s'est penchée sur les sujets suivants :

- Récipiendaires potentiels de la Médaille du Barreau de Montréal.
- Récipiendaires potentiels du Prix *Pierre-Fournier.*

La bâtonnière de Montréal, Robin Schiller, a profité d'une rencontre avec la Conférence pour informer ses prédécesseurs des enjeux de son bâtonnat, des mandats spécifiques confiés aux membres de son Conseil et de ses projets, notamment : la justice virtuelle, la rubrique « Saviez-vous que ? » de l'infolettre, le rapprochement avec les universités, la santé mentale, le babillard *ALTER EGO*, les assermentations virtuelles, les appels hebdomadaires facultatifs avec le Conseil, le Projet de loi 75, le programme Lexius (transformation et numérisation de la justice), la salle d'audience virtuelle du CAIJ, le Salon VISEZ DROIT et la gouvernance.

La Conférence a également discuté de la prochaine Rentrée judiciaire et de la gratuité du plumitif.

Membres

Me Alexandre Forest, *président*
Me Michel P. Synnott
Me Brian R. Mitchell
Me Simon Tremblay
Me Magali Fournier, Ad. E.
L'honorable Greg Moore
Me Luc Deshaies, Ad. E.
L'honorable Catherine Pilon
Me Elizabeth Greene
Me Marc Charbonneau
M. le bâtonnier Nicolas Plourde, Ad. E.
Me Stephen G. Schenke
M. le bâtonnier Gilles Ouimet, Ad. E.
Me Julie Latour
L'honorable David R. Collier
L'honorable Bernard Synnott, Ad. E.
M. le bâtonnier Stéphane Rivard
Me Alan M. Stein
Le très honorable Richard Wagner
L'honorable Michel A. Pinsonnault
Me Lynne Kassie, Ad. E.
M. le bâtonnier Ronald Montcalm, c.r.
L'honorable Robert Mongeon
Me Jean-Jacques Gagnon, Ad. E.*
Me Casper M. Bloom, Q.C., Ad. E.*
L'honorable Pierrette Rayle*
Me Alain Letourneau, c.r., Ad. E.
Me Manuel Shacter, Q.C., Ad. E.*
M. le bâtonnier Guy Gilbert, c.r., Ad. E.*
Me J. Vincent O'Donnell, Q.C., Ad. E.*
L'honorable André Quesnel
*à la retraite

Accès à la justice en langue anglaise

Le comité, par le biais de ses projets et recommandations, veille à assurer l'accès à la justice en langue anglaise aux justiciables du district de Montréal. Pour ce faire, les membres étudient les situations factuelles et juridiques pouvant affecter ou promouvoir cet accès. Dans cette optique, les membres ont continué de suivre :

- La situation concernant la pénurie de sténographes anglophones.
- Les jugements d'intérêt devant être traduits en anglais.
- Les formulaires unilingues à l'intention des justiciables devant être traduits en anglais.
- L'amélioration de la traduction des lois provinciales récemment adoptées.

En raison de la gestion de la pandémie, le comité a dû suspendre les travaux destinés à sonder les services juridiques qui sont offerts en anglais. Ceux-ci étaient faits en collaboration avec la magistrature et les services judiciaires de la Métropole. Les travaux seront repris dès que possible.

Membres

Mes Nancy Cleman et **Magali Fournier, Ad. E.**, *coprésidentes*,
les honorables Stephen Walter Hamilton (j.c.a.), Gregory James Moore (j.c.s.), David L. Cameron (j.c.q.) et Randall Richmond (j.c.m.), Mes Panayiotis Perry Alimbertis, Gregory Azancot, Julie Baril, Annie Beaudin, Sarah Dougherty (jusqu'en juin 2020), Richard Neil Goldman, Schneur-Zalman Haouzi, Robert Leckey, André-Philippe Mallette, Pamela McGovern et Cettina Ragusa, Mme Mariane Bastien et M. Alain Couture (jusqu'en juin 2020). Coordination : Me Élizabeth Pinard.

Administration de la justice en matière criminelle

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et les discussions ont principalement porté sur les impacts de la COVID-19 sur l'administration de la justice et les mesures mises en place par les tribunaux et les services judiciaires, notamment :

Déploiement accéléré de l'usage de la visioconférence
Toutes les salles d'audience du palais de justice et plusieurs salles de la Cour municipale sont dorénavant équipées de liens Teams permanents.

Respect de la distanciation et des règles sanitaires
Les services judiciaires ont été à l'écoute des préoccupations de la magistrature et des membres, et plusieurs mesures ont été mises en place, notamment :

- Ajout de plexiglas dans plusieurs salles, afin de séparer juges, greffiers-audienciers, avocats et témoins.
- Ajout de gel nettoyant et de serviettes désinfectantes dans les salles d'audience et les cubicules.
- Nettoyage et peinture des cubicules de rencontre des détenus du sous-sol; l'installation de dispositifs «mains libres» est également examinée.

Accès aux détenus
De nombreuses problématiques ont été soulevées quant à l'accès aux détenus et la collaboration des représentants du ministère de la Sécurité publique a permis de mettre en place certaines mesures visant à établir de meilleurs canaux de communication avec les établissements de détention montréalais.

Enquête sur mise en liberté
Le DPCP a mis en place un service de négociation et de gestion des enquêtes sur mise en liberté..

D'autres sujets ont également retenu l'attention du comité, dont :

- La mise en place du programme *Trajectoire justice santé mentale de Montréal* (TJSM).
- Les comparutions le dimanche.
- Les délais d'obtention des notes sténographiques.

Membres

Me Walid Hijazi, *président*,
les honorables Eliane Perreault (j.c.s.), juge coordonnatrice, Johanne St-Gelais (j.c.s.), juge coordonnatrice (jusqu'en janvier 2021), Daniel Bédard (j.c.q.), juge coordonnateur, Dominique B. Joly (j.c.q.) et Nathalie Fafard (j.c.q.), juges coordonnatrices adjointes, Johanne White (j.p.m.), et Bernard Mandeville (j.c.m.), juge-président, Mes Marlène Archer, Brigitte Bélair, Francis Brabant, Marie-Laure Braun, Lyne Campeau, Martin Chalifour, Cynthia Chénier, Claude Dussault, Dominique Guimond, Isabelle Lafrenière, Élizabeth Ménard, André Albert Morin, Ad. E., François Pelletier et Danièle Roy, Ad. E., Mmes Mariane Bastien, Josiane Gendron et Isabelle Mailloux, directrice intérimaire Bordeaux et M. François Landreville (jusqu'en septembre 2020). Coordination : Mes Stéphanie Bouchard et Nathalie Guertin.

Avocates dans la profession

Le comité se penche sur les problématiques et opportunités rencontrées par les avocates. Cette année, sept sous-comités ont été formés afin d'orchestrer les nombreux projets et travaux du comité :

Candidatures pour le titre *Avocat émérite*

Le comité a entamé la préparation d'un dossier de candidature d'une avocate choisie par les membres.

Conférence dans les facultés de droit

Des membres et collaboratrices du comité ont participé à une activité organisée par l'Université du Québec à Montréal en mars 2021. Les professionnelles, juges et avocates, ont éclairé les étudiantes sur des mythes et réalités touchant la profession.

Formation continue

Deux webinaires ont été offerts avec la précieuse aide de Me Alexandre Gélinas. Lors du webinaire *Survol des technologies facilitant le travail quotidien des avocats*, Me Gélinas et Me François Senécal ont partagé des trucs et outils afin d'optimiser l'utilisation des outils technologiques courants, de gagner du temps et de travailler plus efficacement. Lors du webinaire *Optimiser votre boite courriel*, Me Gélinas et M. Bernard Durand ont partagé des trucs et astuces permettant d'utiliser la boite courriel Outlook à son plein potentiel.

Gestion du temps et du stress

Un webinaire intitulé *Charge mentale et travail non rémunéré : réflexions et outils pour une meilleure répartition* a été donné par Mme Amélie Châteauneuf.

Rétention des avocates dans la profession

Le comité a continué la rédaction d'un guide sur la rétention des avocates dans la profession. Une table ronde sera organisée vers l'été 2021 afin d'échanger avec les avocates de grands cabinets et de recueillir leurs suggestions et réflexions. Le lancement du guide est prévu en 2021.

Harcèlement

Ce sous-comité a été reformé cette année pour faire un état des lieux de la situation dans le milieu juridique. La mise à jour des outils développés par le comité a été entamée et le comité concrétisera certains projets dès le prochain exercice.

Congé parental

À la suggestion de la bâtonnière et afin de répondre à certaines difficultés rencontrées par les avocates enceintes et les jeunes parents, le comité a répertorié les ressources existantes. Le comité compte présenter des témoignages de membres du Barreau auxquels sera jointe une liste des ressources et outils.

Membres

Me Andréanne Malacket, *présidente*,
Mes Veronica Aimar, Camille Aubin, Caroline Bourbonnais, Cynthia Brunet, Kim-Luan Ferré-Deslongchamps, Mélanie Jacques, Pamela McGovern, Andrée-Anne Perreault Girard, Kristen Petitclerc, Isabelle Poirier, Eleonora Bianca Suciu (jusqu'en mars 2021) et Marie-France Veilleux. Coordination : Me Catherine Alix.

Avocats ayant des carrières alternatives

Le comité a poursuivi le projet lancé au cours de l'exercice précédent dont l'objectif est de faire connaître différentes possibilités de carrières alternatives.

La page ***Le droit mène à tout***, qui sera disponible prochainement, présentera des exemples de carrières alternatives dans une variété de secteurs, les avocats inspirants qui les pratiquent ainsi que les astuces pour suivre ces voies.

Le comité espère ainsi contribuer à réduire l'éloignement que ressentent certains avocats envers la profession, à reconnaître la valeur ajoutée de la formation en droit et à renforcer le lien d'appartenance au Barreau.

La page *Le droit mène à tout*: à découvrir bientôt!

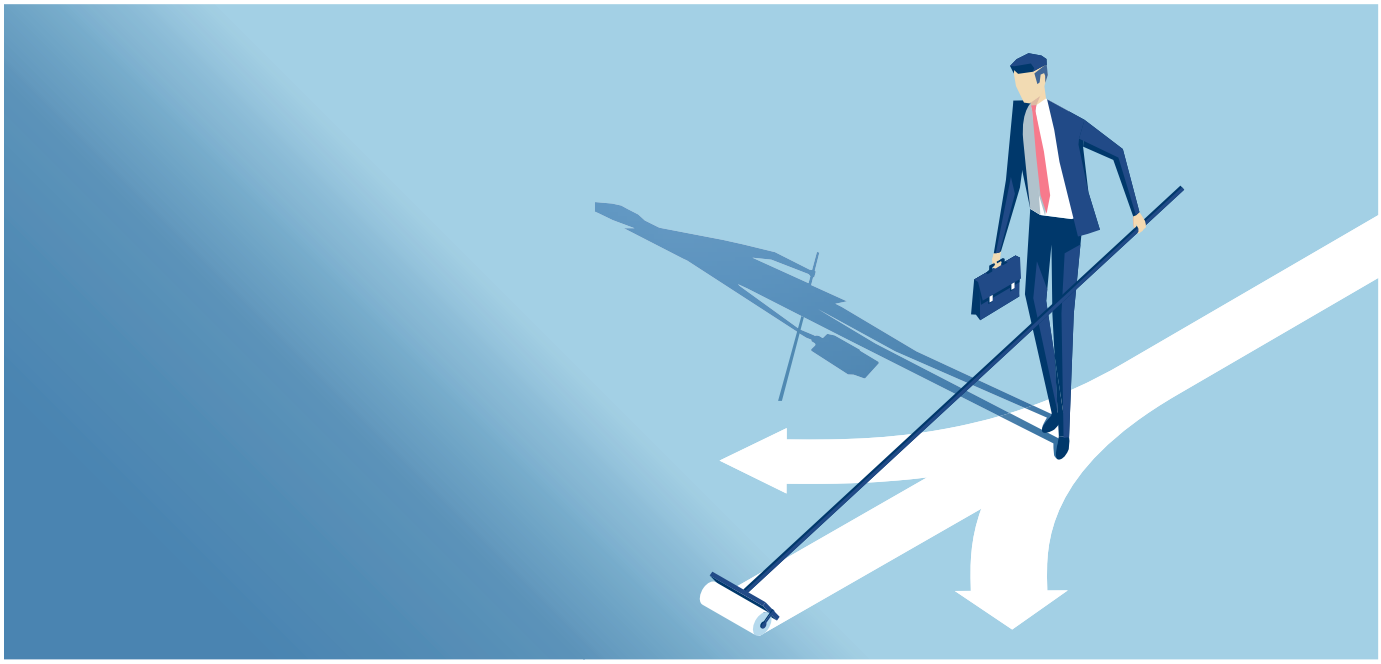

Membres

Me Catherine Fugère-Lamarre, *présidente*,
Mes Christine Aubé-Gagnon, Édith Bélanger, Mélanie Camiré, Dulce Maria Cruz Herrara, c.j.é, Marie-Ève Harpin, Nancy Leggett Bachand, Anamaria Cristina Miculescu, François Ouimet, Geneviève Péloquin et Dominique Tardif.
Coordination : Me Nancy Brouillette.

Avocats en droit des affaires

Ayant pour objectif de rapprocher les avocats pratiquant en droit des affaires avec le Barreau de Montréal, le comité a poursuivi l'organisation de conférences à l'intention de ces derniers.

Le 24 mars 2021 s'est tenue la troisième activité de la série *Discussion avec les acteurs du droit des affaires* avec l'Autorité des marchés financiers. Lors de ce webinaire à l'intention des avocats qui conseillent des PME, Mes Sophie Jean, Mathieu Laberge, Alexandra Lee et Pascale Toupin de l'Autorité des marchés financiers ont démystifié les règles de financement et d'inscription pour les PME. Ils ont notamment traité du règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et ont fourni des éclaircissements relatifs à la sollicitation d'investisseurs par des émetteurs ne souhaitant pas être inscrits comme courtiers en valeurs mobilières.

Le comité a identifié les sujets des deux prochaines formations et entrepris l'organisation de conférences sur les sujets suivants :

- Les décisions récentes en droit disciplinaire ou en responsabilité professionnelle de type « *do's and don'ts* » pour les avocats en droit des affaires.
- La société en commandite.

Membres

Me Sharon Gail Druker, Ad. E., *présidente*,
Mes Pierre Bilodeau (jusqu'en novembre 2020), Jocelyne Boudreault, Habib Cisse (jusqu'en avril 2021), Soulef Hadjoudj, Simon Labrecque, Déodat Lê (jusqu'en mars 2021) et Alexandre Normandin Lussier.
Coordination : Me Catherine Alix.

Avocats oeuvrant en entreprise

Chaque année, le comité offre des conférences et activités à l'intention des avocats en entreprise. Alors que plusieurs projets sont en cours d'organisation et seront dévoilés dans les prochains mois, le comité a présenté deux activités qui ont été très appréciées des participants, soit :

Le réseautage virtuel des avocats en entreprise
L'avocat en entreprise pratique souvent seul ou au sein d'une petite équipe. En cette période de télétravail, l'interaction avec d'autres avocats se fait plus rare. Cette activité virtuelle a permis aux participants et aux membres du comité d'échanger sur des sujets actuels.

Vu son succès, une deuxième édition sera présentée au printemps.

Réputation et risque juridique dans les situations de crise
Cette conférence, organisée en collaboration avec Navigator, a permis aux participants de développer leurs connaissances quant à la relation qui existe entre les risques juridiques et les risques pour la réputation lors de situations de crise. Les conférenciers, Me Doug Mitchell, du cabinet IMK, M. Patrick Doyon et M. Philippe Gervais, de Navigator, ont abordé le sujet du point de vue des affaires publiques et des affaires juridiques dans l'environnement médiatique d'aujourd'hui.

Membres

Me Jeanne Morency, *présidente*,
Mes Marie-Ève Boucher, Marc Champagne, Simon Jolicoeur, Marie-Claude Le Ber, Patricia Lefebvre, Stéphanie Lefebvre, Caroline Moreau (jusqu'en janvier 2021), Prisca Désirée Zouzou Okoubo, Rachel Poitras, Alexandra Popa et Elias Sawan. Coordination : Me Nancy Brouillette.

Communauté LGBTQ2+

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment réalisé les projets suivants :

Conférences

Minorités et oppressions, stratégies transcendantes : ce panel, modéré par Me Marie Laure Leclercq, Ad. E. et destiné à la communauté juridique, s'est tenu le 11 mars 2021. Il a réuni Me Élisabeth Brousseau, Me Fabrice Vil et M. Alexis Wawanoloath, dans le cadre d'une discussion sur les expériences, les luttes et les défis propres à différentes minorités, ainsi que sur l'intersectionnalité.

Salon VISEZ DROIT

Diversité au travail : richesse à découvrir : le comité a offert son soutien dans l'organisation de cette conférence, destinée à la communauté juridique et au grand public, qui s'est tenue à deux reprises, soit les 16 et 17 mars 2021. Les participants ont pu apprendre à mieux comprendre les réalités LGBTQ2+, à être un meilleur allié et à mettre en place de bonnes pratiques d'inclusion pour un environnement de travail sécuritaire et respectueux de la diversité sexuelle et de genre.

La mention du sexe à l'État civil : révolution ? : cette conférence destinée au grand public s'est tenue le 29 mars 2021. Une analyse vulgarisée des impacts de la décision de la Cour supérieure : Centre de lutte contre l'oppression des genres c. Québec (Procureure générale) a été ainsi offerte et les réalités et les enjeux des parents trans, des jeunes trans, des non binaires et des non-citoyens trans ont été communiqués.

Rencontres avec des étudiants en droit

Le comité a organisé des rencontres virtuelles afin de créer un lien avec les futurs praticiens du droit et de les encourager :

- Université McGill : 6 octobre 2020.
- Université de Montréal : 10 novembre 2020.
- Université du Québec à Montréal : 26 janvier 2021.

Comité conjoint

Jeune Barreau de Montréal
Young Bar of Montreal

Membres

Mme la bâtonnière Robin Schiller, *présidente,*
l'honorable Éric Dufour (j.c.q.), Mes Elisabeth Brousseau, Louis Charette, Louis R. Charron, Ad. E., Jérôme Dannet, Gabriel Destrempe Rochette, Alex Goupil, Valérie Héon, Marie Laure Leclercq, Ad. E., Dany Leduc, Bénédicte Nicole, Gabriel Ouellette, Paul Prosterman, Emma Ramos-Paque et Kamal Saoud. Représentant le Jeune Barreau de Montréal : Me Stéphanie Beaulieu. Coordination : Mes Catherine Alix et Élizabeth Pinard.

Diversité ethnoculturelle (comité consultatif)

Le comité s'est vu confier des mandats importants en début d'année, dont celui de formuler des recommandations au Conseil du Barreau de Montréal afin de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le racisme et la discrimination. Pour ce faire, le comité a notamment réalisé les projets suivants :

Rencontre avec la Ville de Montréal

À la suite d'une analyse du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur le racisme et la discrimination systémiques dans les compétences de la Ville de Montréal, le comité a eu le mandat de proposer des recommandations de collaboration avec cette instance.

Rencontre avec Mme Dominique Ollivier, présidente de l'OCPM

À la suite d'une invitation du comité, Mme Ollivier a présenté le rapport de l'OCPM au comité et à la direction du Barreau de Montréal et du Jeune Barreau de Montréal. Mme Ollivier a félicité les initiatives du comité et a émis des recommandations pouvant être mises en place par le Barreau de Montréal.

Le Conseil du Barreau de Montréal a adopté unanimement la recommandation du comité à l'effet de reconnaître formellement l'existence du racisme et de la discrimination systémiques au Québec. Le Conseil a confié au comité le mandat d'élaborer un projet de plan d'action spécifique à cet effet.

Capsule vidéo

Le tournage et la réalisation d'une capsule vidéo portant sur la carrière de Mme Juanita Westmoreland-Traoré, juge de la Cour du Québec à la retraite, sont complétés. Cette capsule a pour objectif de sensibiliser les membres du Barreau de Montréal aux enjeux et réalités des communautés culturelles dans la profession. Celle-ci sera diffusée très prochainement.

Comité conjoint

Jeune Barreau de Montréal
Young Bar of Montreal

Membres

Me Tim Seah, *président,*
Mes Adriana Chafoya Hunter, Sheel Chaudhuri, Marie-Hélène Dubé, Claudia Gagnon, Manouchka Jean-Marie, Liviu Julius Kaufman, Felipe Morales, Tuan Khai Alain Nguyen, Farah Rousseau et Ali Sbai. Représentant le Jeune Barreau de Montréal : Me Stéphanie Beaulieu. Coordination : Me Élizabeth Pinard.

Droit disciplinaire et professionnel

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment réalisé les projets suivants :

Rencontres avec l'honorable Julie Veilleux, présidente, et l'honorable Robert Marchi, vice-président du Tribunal des professions
Les discussions ont porté sur les mesures mises en place en lien avec la COVID-19, mais également sur d'autres sujets d'intérêt, dont :

- Le contenu et le format des cahiers de source.
- Les délais de signification des décisions.
- La tenue d'audiences par des formations lors de la période estivale.
- Les requêtes en rejet d'appel.

Rencontre avec Me Marie-Josée Corriveau, présidente en chef, et Me Daniel Y. Lord, président en chef adjoint du Bureau des présidents des conseils de discipline
Les discussions ont porté sur les mesures mises en place en lien avec la COVID-19 (ex. : audiences virtuelles), mais également sur divers enjeux ayant trait au fonctionnement du Bureau des présidents des conseils de discipline.

Modifications projetées aux Règles de preuve et de pratique applicables à la conduite des plaintes soumises aux conseils de discipline des ordres professionnels
Le comité a soumis des commentaires à l'Office des professions à la suite de la publication du projet de règlement dans la Gazette officielle du Québec le 6 janvier 2021.

Guide pour les parties non représentées
Les travaux avancent et le *Guide à l'usage des personnes non représentées devant les conseils de discipline* devrait être publié d'ici la fin de l'année.

Membres

M. le bâtonnier Gilles Ouimet, Ad. E., *président,*
Mes Leslie Azer, Simon Chamberland, Jean François A. Corriveau, Julie de Gongre, Geneviève Gagnon, Jean Lanctot, Manon Lavoie, Sylvie Poirier, Pascale Vigneau. Coordination : Mes Stéphanie Bouchard et Nathalie Guertin.

Éthique et professionnalisme des avocats

Le comité réalise chaque année des travaux importants. On n'a qu'à penser au *Guide de courtoisie professionnelle*, à la recommandation qui a contribué à la création de l'obligation de suivre trois crédits de formation continue en matière d'éthique et déontologie par période et, plus récemment, au *Code d'éthique et de déontologie à l'intention des administrateurs du Barreau de Montréal*.

Les membres du comité ont poursuivi cette année la révision du *Guide de courtoisie professionnelle* commencée lors du dernier exercice. Les objectifs de ces travaux sont de s'assurer que le contenu du *Guide*, qui demeure une source de référence utile et nécessaire, répond aux problématiques vécues par les avocats d'aujourd'hui et qu'il s'adresse à tous les membres de la profession, peu importe leur contexte de pratique.

La nouvelle version du *Guide* sera disponible bientôt!

Membres

Me Michel Ghali, *président*,
les honorables Gary D. D. Morrison (j.c.s.) et Josée Bélanger (j.c.q.), Mes Vikki Andrighetti, Laurence Bich-Carrière, Valérie Bourbonnière, Yannick Chartrand, Gabriel Di Genova, Alexandra Hodder, Caroline Léonard, Anne-Marie Manoukian, Stephanie Rassam, Marc Sauvé et Miranda Simard Brochu (jusqu'en octobre 2020).
Coordination : Me Nancy Brouillette.

Infractions

Le comité s'est réuni à six reprises, tandis que le nombre de nouveaux dossiers ouverts s'est élevé à 71 et que de nombreux dossiers de l'exercice précédent demeurent à l'étude :

- 15 dossiers ont fait l'objet d'une recommandation de poursuite en vertu des dispositions de la *Loi sur le Barreau* et du *Code des professions*.
- 23 lettres de contravention à la *Loi sur le Barreau* ont été transmises et plusieurs contrevenants potentiels ainsi rejoints ont communiqué avec le Barreau de Montréal à la réception de la lettre pour clarifier leurs agissements et s'engager à apporter les correctifs requis.
- 56 dossiers ont été fermés au cours de l'exercice.

Parmi les actes reprochés, on retrouve principalement les agissements donnant lieu de croire que les personnes visées sont autorisées à remplir les fonctions d'avocat ou à en faire les actes; plusieurs dossiers concernent les activités d'avocats radiés.

On constate également une augmentation importante du nombre de faux sites d'avocats offrant des services à des clientèles situées à l'extérieur du Canada et de cas où l'identité de véritables avocats a été usurpée. Des tableaux regroupant les principaux cas répertoriés sont disponibles sur le site du Barreau de Montréal (www.barreaudemontreal.qc.ca/public/faux-sites-davocats).

De même, le tableau des condamnations pour exercice illégal sur l'île de Montréal est régulièrement mis à jour et plusieurs plaintes ont été reçues après que les membres du public aient pris connaissance de son contenu (www.barreaudemontreal.qc.ca/avocats/exercice-illegal).

71
dossiers ouverts
15
poursuites
23
lettres d'infractions

Membres

Me Martin Chalifour, *président*,
Mes Charles Baudouin Côté, Marianna Ferraro, Denis Gallant, Ad. E., Tiberiu Holländer, Philipe Knerr, Caroline Larouche, Philippe C. Legault, Myriam Legault Laurier, Antoine Lippé, Gaëlle Missire, Diane Petit, Ad. E., Emmanuelle Rochon, Louis-Philippe Roy. Coordination : Mes Catherine Alix, Stéphanie Bouchard et Nathalie Guertin.

Justice administrative

Le comité a présenté trois recommandations de modifications législatives qui ont été adoptées par le Conseil :

- Recommandation 1 : augmentation du délai de contestation et de révision à 120 jours pour les décisions rendues en lien avec les régimes publics d'indemnisation à caractère social.
- Recommandation 2 : modification des délais de réclamation à l'IVAC afin de prévoir qu'une réclamation en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels* : (i) doit être déposée dans les dix ans d'un préjudice corporel résultant d'une infraction criminelle ou (ii) est imprescriptible lorsque le préjudice résulte d'une agression à caractère sexuel, de la violence subie pendant l'enfance, ou de la violence d'un conjoint ou d'un ancien conjoint.
- Recommandation 3 : augmentation du délai de réclamation prévu à la *Loi sur le civisme* pour le porter à trois ans.

Le Barreau de Montréal a transmis un mémoire au gouvernement du Québec en janvier 2021 concernant ces trois recommandations.

Le comité s'est penché sur des problématiques entourant l'expertise, notamment la rareté des experts dans certains domaines médicaux, l'augmentation des coûts d'expertise et les tarifs autorisés par l'aide juridique. Des démarches sont en cours pour présenter des recommandations sur ces enjeux.

Le comité a également entamé des discussions sur les sujets suivants :

- Le processus de nomination des décideurs administratifs.
- Le formulaire d'appréciation du travail des juges du Tribunal administratif du Québec.
- Les contestations d'urgence des décisions administratives.
- Les conséquences de la modernisation technologique des tribunaux administratifs.
- Les délais au Tribunal administratif du travail.

Membres

Me Raphaël Lescop, *président*,
Mes Bruno Boucher, Marin Cojocaru, Louis-Paul Hétu, Andréane Joanette-Laflamme, Maryse Méthot, Lucrezia Plutino, Linda Roy, Maria-Christina Sorbo Mayrand, Martin St-Jean et Martine Veilleux.
Coordination : Me Catherine Alix.

Liaison avec la Conférence des arbitres du Québec

Cette année, les membres du comité ont travaillé en étroite collaboration avec les représentants de la Conférence des arbitres sur des questions pratiques permettant de faciliter leur travail en arbitrage.

L'arbitrage de grief : *Guide des meilleures pratiques*
Le 27 mars 2021 a eu lieu le lancement de la nouvelle édition du *Guide*, lors de la Conférence des arbitres du Québec. On y retrouve l'ajout du chapitre III : les meilleures pratiques pour les griefs de harcèlement psychologique.

Les membres travaillent sur la rédaction de nouveaux chapitres pour une prochaine édition.

Notons que le comité est toujours en communication avec le comité de liaison du Barreau de Québec afin de s'assurer de l'uniformité des textes.

Membres

Me Denis Lavoie, *président,*
Mes Jean-François Beaudry, Yann Bernard, Isabelle Gosselin, Maude Grenier, Louise Hélène Guimond, Valérie Korozs, Danielle Lamy, Jean-François Pedneault, Marie-Hélène Provencher et Sophia Rossi Lanthier. Représentant la Conférence des arbitres du Québec : Mes Amal Garzouzi, Hubert Graton, à la retraite (jusqu'en octobre 2020), Nancy Ménard Cheng (jusqu'en octobre 2020) et Robert Rivest. Coordination : Me Élizabeth Pinard.

Liaison avec la Cour canadienne de l'impôt

Ce comité demeure un forum privilégiant des échanges francs et ouverts entre les membres du Barreau et de la Cour canadienne de l'impôt (CCI) de façon à faire progresser les dossiers d'intérêt.

La rencontre annuelle a eu lieu le 18 juin 2020. Il a été question des impacts de la pandémie sur la gestion de la cour. L'honorable Eugene P. Rossiter, juge en chef, a présenté au comité la procédure judiciaire mise en place pour gérer les dossiers de la CCI durant la pandémie. Plus de vingt-quatre points ont été discutés. Ceux-ci ont été communiqués par écrit à l'intention du président du comité avec l'autorisation de les transmettre à l'ensemble de la communauté juridique le 24 juin 2020.

La CCI a comme objectif de passer au numérique prochainement. Plusieurs facteurs sont à considérer, soit la formation des employés, la formation des juges et la mise en place des installations requises. Un enjeu important est que près de 60% des dossiers concernent des justiciables se représentant seuls.

Les mesures mises en place par la CCI ont été publiées sur la page *Dernières nouvelles: COVID-19* du Barreau de Montréal.

Membres

Me Christopher R. Mostovac, *président,*
les honorables Eugene P. Rossiter, juge en chef, et Lucie Lamarre, juge en chef adjointe, Mes Johanne M. Boudreau, Louis-Frédérick Côté, Cristina Damiani, Marie France Dompierre, Stéphane Eljarrat, Jacinthe Kirouac-Letendre, Johnny Leopardi, Geneviève Léveillé, Gabrielle Marceau, Alain-François Meunier, Yves Ouellette, Nadia Rusak et Jean Nicolas Simard. Coordination: Me Élizabeth Pinard.

Liaison avec la Cour d'appel

En raison de la pandémie, la Cour d'appel a rapidement pris le virage technologique, ce qui lui a permis de limiter les délais dans l'audition des dossiers. Plusieurs mesures ont été mises en place pour favoriser ce virage :

Guide des meilleures pratiques
Le *Guide* a été mis en ligne en juin 2020, afin d'aider les avocats et les parties à se préparer et à participer aux audiences virtuelles.

Site Internet
Deux sections distinctes ont été créées sur le site de la Cour d'appel :

- Une section portant sur la COVID-19 et l'état de la situation.
- Une section portant sur les salles d'audience virtuelle, qui inclut notamment tous les renseignements relatifs aux audiences virtuelles (incluant l'accès au public).

Qualité sonore des auditions
De l'équipement plus performant a été ajouté dans les salles d'audience. Cependant, la qualité sonore constitue le principal problème des audiences virtuelles, lequel découle principalement de l'usage d'un équipement inadéquat par les avocats. L'usage d'un casque d'écoute est fortement recommandé.

D'autres sujets ont également retenu l'attention, dont :

Greffe numérique de la Cour d'appel
Le greffe fonctionne bien sur le plan technique et sa plateforme est très conviviale. Cependant, il est peu utilisé par les avocats et diverses suggestions ont été faites afin d'accroître son usage.

Version PDF du mémoire ou de l'exposé
La version PDF de l'ensemble du mémoire ou de l'exposé doit permettre la recherche par mots-clés et il incombe aux avocats de s'en assurer. Cependant, lorsqu'un élément de preuve a été reçu dans un format qui ne permet pas la recherche par mots-clés, les avocats peuvent attester qu'ils ne peuvent se soumettre à la règle à l'égard de certains documents (ex. : dossier de police et déclarations de témoins en matière pénale).

Membres

Me Marie Christine Kirouack, Ad. E., *présidente*,
les honorables Manon Savard, juge en chef du Québec, et Martin Vauclair, Mes Stéphanie Archambault, Gregory Azancot, Horia Bundaru, Vincent Cérat Lagana, Francis Demers, Rose-Mélanie Drivod, Bertrand Gervais, Christian Jarry, Eric Lafrenière, Stéphanie Legros, Michel Marchand, Jolan Paquin Boulé, Pascal Pommier, Louis-Philippe Roy et Stephan H. Trihey. Coordination : Me Nathalie Guertin.

Liaison avec la Cour d'appel fédérale et la Cour fédérale

Afin de rencontrer son mandat, le comité se sera réuni à deux reprises cette année.

Lors de la première rencontre, les membres ont échangé sur les sujets à aborder lors de la rencontre avec les représentants de la magistrature. L'accès à la justice fut longuement discuté, les membres ayant un réel souci de proposer des initiatives concrètes et de s'engager activement pour favoriser un tel accès. L'impact de la COVID-19 et le virage numérique furent également longuement discutés, les membres étant soucieux de partager avec la communauté juridique les meilleures pratiques à ce niveau.

Au moment d'écrire ces lignes, la deuxième rencontre, qui aura lieu avec les représentants de la magistrature, n'a pas encore eu lieu. Ceci étant dit, les sujets qui sont à l'agenda de la rencontre sont les suivants :

- Rapport sur les activités des cours fédérales.
- Initiatives de modernisation des cours fédérales, tels le virage numérique et les audiences virtuelles.
- L'accès à la justice et les initiatives concrètes pouvant être mises en œuvre par le comité pour favoriser celui-ci.

Le comité continue également la tradition d'organiser un colloque annuel avec les cours fédérales dont le sujet et la date seront dévoilés très prochainement.

Membres

REPRÉSENTANT LA COUR D'APPEL FÉDÉRALE :
Les honorables Marc Noël, juge en chef, Richard Boivin, Yves de Montigny, Johanne Gauthier, René LeBlanc, George R. Locke, Marc Nadon, Denis Pelletier et Marianne Rivoalen, Mes Adrian Bieniasiewicz et Amélie Lavictoire.

REPRÉSENTANT LA COUR FÉDÉRALE :
Les honorables Paul Crampton, juge en chef, Jocelyne Gagné, juge en chef adjointe, Denis Gascon, Sébastien Grammond Ad. E., Luc Martineau, Simon Noël, Peter Pamel, Sylvie E. Roussel, Michel M. J. Shore et Martine St-Louis, Mes Caroline Perrier et Alexandra Steele, protonotaire.

Me Joanie Lapalme, *présidente*,
Mes Camille Aubin, Geneviève Bourbonnais, Laurent Debrun, Magali Fournier Ad. E, Pierre Lamothe, Daniel Latulippe, Claudia Andrea Molina, Felipe Morales, Peter Sham.
Coordination : Me Élizabeth Pinard.

Liaison avec la Cour du Québec, chambre civile

Le comité a poursuivi ses activités et ses projets visant à améliorer l'accès à la justice, en partenariat avec la magistrature et les services judiciaires, et plusieurs sujets d'intérêt ont retenu l'attention du comité, notamment :

Protocole de l'instance
Le comité a soumis des suggestions et commentaires dans le cadre du processus de consultation mis en place par la Cour du Québec. Le nouveau formulaire de protocole de l'instance entrera en vigueur le 1er mai 2021 et la tenue d'un colloque est envisagée à court terme.

Demande d'inscription pour instruction et jugement
Le comité a également soumis des suggestions et commentaires sur le nouveau projet de formulaire proposé par la Cour du Québec, lequel est dorénavant en place.

Listes communes de jurisprudence
Plusieurs membres du comité agissant dans les domaines concernés ont participé au processus de mise à jour des listes communes mises en place à la Division administrative et d'appel.

COVID-19
Le comité a soumis des suggestions et commentaires sur le projet de communiqué visant la mise en place de mesures liées à la pandémie pour la Division de pratique civile de Montréal (Salles 2.02 et 2.06).

Membres

Me Jean-Nicolas Legault-Loiselle, *président*,
les honorables Daniel Bédard, juge coordonnateur, Sylvain Coutlée, juge coordonnateur adjoint (jusqu'en novembre 2020), Marie-Julie Croteau et Marie Michelle Lavigne, juges coordonnatrices adjointes, Mes Audrey Blanchet Fortin, Martin Delisle, Geneviève Desalliers, David Ettedgui, Andrew George, Jessica Laforest, Cathrine Lauzon, Alain-François Meunier, Peter Joseph Moraitis et Stéphanie Lisa Roberts et Mme Caroline Girard.
Coordination : Me Nathalie Guertin.

Liaison avec la Cour du Québec, chambre de la jeunesse

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment abordé les sujets suivants :

Mesures liées à la COVID-19

- La comparution par Teams est dorénavant possible en matière de LSJPA et des discussions sont en cours pour que son usage soit étendu en matière de protection.
- Envoi des procès-verbaux et jugements par courriel : en raison de la pandémie, l'envoi sécurisé des jugements en matière de protection par courriel a été mis en place avant l'échéance originalement prévue. Les gens disposent d'un maximum de trois téléchargements par document et d'un an pour y accéder.

Gestion de la salle 2.03

Plusieurs mesures ont été mises en place afin de favoriser un meilleur déroulement, dont :

- Division des journées de cour en deux rôles.
- Présence de deux avocats de pratique privée en permanence.
- Disponibilités accrues des avocats de l'aide juridique.

Mise à jour de salles d'audience

Plusieurs travaux ont été effectués afin de mettre à jour certaines salles d'audience, incluant l'ajout de salles de télétémoignage.

Projets d'entente en matière de protection

On constate une augmentation du nombre de projets d'entente produite dans les dossiers.

Avis de présentation

Des modèles d'avis de présentation ont été mis en place et le déploiement se fait progressivement depuis février 2021.

Délais de comparution

Les jeunes doivent dorénavant comparaître dans un délai de 24 heures, selon les plages horaires offertes par la Cour du Québec et la collaboration de tous est requise.

Membres

Me Tiago Murias, *président*,
les honorables Daniel Bédard, juge coordonnateur, Odette Fafard, juge coordonnatrice adjointe et Louis Grégoire, Mes Ellen Baulne, Alain Beausoleil, Christian Benoît, Marc Bissonnette, Josselin Breton, Myriam Des Marchais, Nathalie Drouin, Michèle Durocher, Sophie Lamarre (jusqu'en octobre 2020), Louis Leclerc, Isabelle F. Loranger et Maïa Sureau, M. Martin Côté (jusqu'en octobre 2020), M. Martin Foczeny (à compter de janvier 2021), Mme Karine Larocque et M. Philippe Panneton (d'octobre 2020 à janvier 2021).
Coordination : Mes Stéphanie Bouchard et Nathalie Guertin.

Liaison avec la Cour municipale de Montréal

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment abordé les sujets suivants :

Enjeux et mesures liés à la COVID-19

Les discussions ont principalement porté sur les impacts de la COVID-19 :

- Audiences virtuelles : l'utilisation de l'application Teams a été mise en place en mars 2021, ce qui devrait permettre de réduire l'achalandage et d'assurer le respect des mesures de distanciation.

- Mesures sanitaires et port du couvre-visage : lors de la reprise des activités judiciaires, de nombreuses interventions ont été requises afin d'assurer le respect des règles de distanciation et le port du couvre-visage, notamment auprès des avocats. La situation s'est progressivement améliorée et le déploiement de Teams devrait également contribuer à diminuer les problématiques.

Transport des détenus

Le transport des détenus est dorénavant assuré par le ministère de la Sécurité publique et les demandes de présence sont croissantes.

Comparutions dans les 24 heures

Il arrive parfois que les comparutions à la Cour du Québec ne soient pas terminées avant 11 h, ce qui occasionne des retards dans celles à la Cour municipale. D'autre part, afin de respecter le délai de 24 h pour les comparutions, il est dorénavant possible d'en ajouter en après-midi (à 15 h 30).

Conférences préparatoires et conférences de facilitation

L'horaire a été modifié et les conférences se tiennent dorénavant du lundi au mercredi en après-midi.

Guide des meilleures pratiques

L'équipe de travail finalise un guide destiné aux jeunes membres du Barreau et aux avocats moins familiers avec la Cour municipale de Montréal.

Membres

Me Andrée-Anne Blais, *présidente*,
les honorables Bernard Mandeville, juge-président et Sophie Beauchemin, juge-présidente adjointe,
Mes Marie-France Bissonnette, Lyne Campeau, Robert Delorme, Élise Gravel, Philipe Knerr et Arij Riahi et
Mme Josée Pasquarelli. Coordination : Mes Stéphanie Bouchard et Nathalie Guertin.

Liaison avec la Cour supérieure, chambre commerciale

Dès mars 2020, la chambre commerciale a mis des mesures en place, afin d'assurer la continuité de ses services. Dans ce contexte, les membres avocats du comité se sont réunis afin d'identifier les enjeux prioritaires et plusieurs ont été soumis à la magistrature pour considération, notamment :

- La tenue d'audiences au moyen d'outils technologiques.
- La suspension des délais, dans un contexte où aucun décret n'avait été pris par le gouvernement fédéral visant à suspendre les délais dans les lois fédérales.
- La notion d'urgence : une interprétation large était préconisée, notamment aux fins de permettre la présentation d'amendements intérimaires urgents en ce qui concerne les plans d'arrangement.
- La modulation des mesures pour tenir compte des circonstances exceptionnelles.

Le comité a également été invité à soumettre des suggestions et commentaires à l'égard des règles mises en place pour la tenue des audiences virtuelles à la chambre commerciale (communiqué du 16 novembre 2020, révisé le 26 février 2021).

Membres

Me Christian Lachance, *président,*
l'honorable Marie-Anne Paquette, juge coordonnatrice de la Chambre commerciale, Mes Pierre-Luc Beauchesne, Chantal Comtois, Isabelle Desharnais, Tiziana Di Donato (jusqu'à sa nomination à la magistrature), Chantal Flamand, Patrick Gosselin, Lucie Lanctuit, Stéphanie Lapierre, Marc-André Morin, Ari Yan Sorek et François Viau et M. Andrei Stascu.
Coordination : Me Nathalie Guertin.

Liaison avec la Cour supérieure en matière civile

Les discussions ont principalement porté sur les mesures mises en place en raison de la COVID-19, notamment:

Déploiement des audiences en mode virtuel
Les membres du comité ont été appelés à faire des suggestions à l'égard des règles mises en place pour la tenue des audiences virtuelles, notamment en ce qui a trait:

- Aux modalités pour l'envoi des pièces et autorités.
- Aux modalités et conditions d'accès aux audiences virtuelles.
- À l'heure de dépôt des courriels.

Emplacement des caméras dans les salles d'audience

Mesures sanitaires, règles de distanciation et port du couvre-visage

Colloque
Un colloque visant à présenter les principales règles applicables aux audiences virtuelles s'est tenu par Zoom le 10 février 2021 et près de 200 avocats ont participé à l'activité.

Décorum
Depuis le passage aux audiences virtuelles, on constate malheureusement une baisse importante du décorum des avocats, tant au niveau de la tenue vestimentaire que de l'attitude envers le personnel des services judiciaires.

Fin de la suspension des délais
Des discussions ont eu lieu sur les modalités de calcul des délais et sur les moyens de faire cheminer des dossiers ouverts lors de la suspension.

D'autres sujets ont également retenu l'attention, dont:

- La production de rapports médicaux et autres documents comportant des éléments d'identification généralement tenus pour confidentiels.
- Le Projet de loi 75 et l'Arrêté 2020-4380: nous avons constaté une méconnaissance des modifications apportées au C.p.c. et les impacts de l'Arrêté 2020-4380 sur les demandes en délaissement forcé. Un communiqué a été publié par le Barreau de Montréal afin d'informer les membres des nouvelles mesures.
- L'implantation du greffe numérique.

Membres

Me Francine Martel, *présidente*,
les honorables Eva Petras, juge en chef adjointe, Chantal C. Tremblay, juge coordonnatrice et Benoît Emery, Mes Nathalie-Anne Béliveau, Nathalie Boulanger, Alexandre Brosseau Wery, Chantal Bruyère, Geneviève Desalliers, Pascale Dionne-Bourassa, Renaud Dumont Dufresne, Gaëlle Missire, David Emmanuel Roberge, Michael Schacter et Marie-Eve Sirois-Vaillancourt et Mme Caroline Girard. Coordination: Me Nathalie Guertin.

Liaison avec la Cour supérieure en matière familiale

Les discussions ont principalement porté sur les mesures mises en place en raison de la COVID-19, notamment :

Déploiement des audiences en mode virtuel
Les membres du comité ont été appelés à faire des suggestions à l'égard des règles mises en place pour la tenue des audiences virtuelles, notamment en ce qui a trait :

- Aux auditions des dossiers par défaut.
- Aux modalités et conditions d'accès aux audiences virtuelles.

Mesures sanitaires et règles de distanciation
Les services judiciaires ont été à l'écoute des préoccupations de la magistrature et des avocats et plusieurs mesures ont été mises en place pour assurer le respect des mesures sanitaires.

Colloque
Un colloque visant à présenter les principales règles applicables aux audiences virtuelles s'est tenu par Zoom le 17 février 2021 et près de 200 avocats y ont participé.

Décorum
Depuis le passage aux audiences virtuelles, on constate malheureusement une baisse importante du décorum des avocats, tant au niveau de la tenue vestimentaire que de l'attitude envers le personnel des services judiciaires.

D'autres sujets ont également retenu l'attention, dont :

- Le formulaire pour fixation d'une date de plus de deux heures sur lequel une colonne « Autre » a été ajoutée.
- Les obligations prévues à l'art. 149 des Directives de la Cour supérieure.
- Le *Règlement de la Cour supérieure en matière familiale* : plusieurs modifications y seront apportées, notamment pour tenir compte de l'entrée en vigueur des amendements à la *Loi sur le divorce*.
- L'assermentation à distance.
- La production de rapports médicaux et autres documents comportant des éléments d'identification généralement tenus pour confidentiels.
- Le cheminement des dossiers au greffe.

Membres

Me Catherine Boutin, *présidente*,
les honorables Eva Petras, juge en chef adjointe, Chantal C. Tremblay, juge coordonnatrice et Marie-Gaudreau, Mes Mindy Amar, Vincent Michel Aubé, Marie-Josée Bourgeault, Brigitte B. Garceau, Gabrielle Gayrard, Bruno Guillot-Hurtubise, Christian R. Laverdière, Elysabeth Lessis, Fabrizio Mancuso, David Pecho, Alice Popovici et Michèle Tétreault et Mme Mariane Bastien. Coordination : Me Nathalie Guertin.

Liaison avec la Régie de l'énergie

Le comité, formé de représentants des intervenants, des entités réglementées et de la Régie de l'énergie a poursuivi ses échanges dans le but d'améliorer le traitement des dossiers et le fonctionnement de la Régie. Plusieurs sujets d'intérêt et projets ont retenu l'attention du comité, notamment :

Travaux de la Régie pendant la pandémie de la COVID-19
Lors de la première rencontre du comité, la Régie a dressé un bilan de la gestion de la pandémie. Le comité a salué les efforts de la Régie et la mise en place de nouvelles mesures pour assurer la continuité des travaux.

Gestion de l'information et de la documentation
Faisant suite aux discussions du comité sur l'amélioration du processus de consultation de documents confidentiels, celui-ci a été revu et le nouveau système est fonctionnel et facilitant. Les membres ont également discuté de la refonte du système de dépôt électronique et du site Internet de la Régie qui sera mis en ligne très prochainement.

Planification d'une formation
Le comité élabore une formation sur la réglementation de la Régie destinée à la communauté juridique qui sera présentée au courant du prochain mandat.

Membres

Me Éric David, *président*,
Mes Jocelyn B. Allard, Éric Fraser, Adina Georgescu, Franklin Gertler, Pierre D. Grenier, Paule Hamelin, Dominique DeMontigny Neuman, Hélène Sicard, Hugo Sigouin-Plasse et André Turmel. Représentant la Régie de l'énergie : Mes Louise Rozon, vice-présidente et régisseuse, Louis Legault, directeur des services juridiques et Véronique Dubois, secrétaire. Coordination : Me Élizabeth Pinard.

Liaison avec la Régie des alcools, des courses et des jeux

Le comité est composé d'avocats représentant les administrés, d'avocats de la Direction du contentieux de la Régie ainsi que de représentants du tribunal de la Régie. Cette année, le comité a principalement abordé les sujets suivants :

- L'impact de la pandémie sur les travaux de la Régie et les défis auxquels fait face l'industrie (fermeture des bars et restaurants).
- Le virage numérique de la Régie et la mise en place d'auditions virtuelles.

L'exercice 2020-2021 marque le départ de Me Louise Marchand, l'instigatrice du comité, à titre de vice-présidente à la fonction juridictionnelle de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Membres

Me Richard Phaneuf, *président,*
Mes Jean-Jacques Beauchamp, David Beaudoin, René Rousseau, Claude Roy, Sébastien Sénéchal et Ning Yu.
Représentant la Régie : Mes Eric Bernatchez, Mélanie Charland, Marie-Jeanne Duval (à compter de janvier 2021) et Louise Marchand (jusqu'en janvier 2021).
Coordination : Me Catherine Alix.

Liaison avec le Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ)

Dans le cadre de la première réunion du comité, la représentante du CAIJ, Mme Karine Mac Allister, et sa collègue, Mme Dorsaf El Mekki, gestionnaire de produit, ont préparé une présentation PowerPoint au bénéfice des membres du comité. De nombreux sujets ont été abordés dans l'optique d'une amélioration continue des services offerts par le CAIJ à tous ses membres. Parmi les sujets traités, on retrouve :

La gestion de la COVID-19
L'ensemble des services du CAIJ sont demeurés disponibles puisqu'ils étaient déjà sous format numérique. Le CAIJ a offert sa collaboration à ses différents partenaires, notamment lors d'une clinique d'assistance juridique COVID-19 et pour la mise en place d'une ligne d'assistance juridique en droit familial.

Système de visioconférence
Un accès gratuit à Whereby est offert aux membres. Il s'agit d'un système de visioconférence sécurisée et cryptée pouvant réunir jusqu'à 12 participants.

Promotions télétravail du 31 août 2020 au 31 mars 2021
La livraison sans frais (jusqu'à 10 livraisons par membre), le repérage sans frais, l'abolition des amendes et l'utilisation d'Édilex (jusqu'à cinq modèles de contrat sans frais) ont été offerts aux membres du CAIJ.

L'application mobile Mon CAIJ
Les membres du comité ont pu faire part de leurs commentaires et observations sur le contenu à ajouter à l'application.

Salle de conférence pour les audiences virtuelles, sans frais, au CAIJ | Montréal
Ce local, mis à la disposition des usagers, est insonorisé et équipé d'un ordinateur, d'un photocopieur, d'un microphone, d'une fenêtre givrée, d'une caméra de qualité, d'un écran géant et de l'assistance d'un technicien informatique. Cet aménagement a été récemment mis en place en réponse à la difficulté de certains membres d'avoir accès à une salle de conférence adéquatement équipée pour leurs audiences virtuelles.

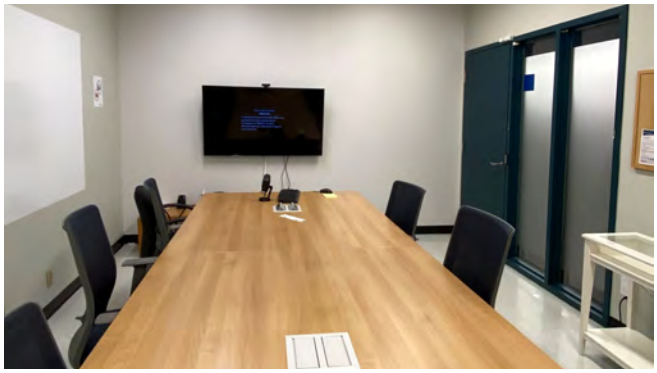

Une seconde rencontre est prévue à la fin du printemps.

Partenaire officiel en information juridique

CAIJ

Membres

Me Bertrand Gervais, *président*,
Mes Mandy Alessandrini, Stéphanie Beaulieu, Marc Bernard, Marius Gauthier, Marie-Elaine Guilbault, Isabelle Labranche, Marie-Christine Leboeuf, Clément Mabit, William Kronstrom Richard, Vincent Riendeau, Philippe Ross, Nancy Turk et Bouchra Zaïm-Sassi. Représentant le CAIJ : Mme Karine Mac Allister, directrice - Expérience client. Coordination : Me Élizabeth Pinard.

Liaison avec le Tribunal administratif des marchés financiers

Ce comité s'assure de la liaison entre la communauté juridique et le Tribunal administratif des marchés financiers (TMF). Il regroupe des représentants du TMF ainsi que des principales organisations et intervenants impliqués dans l'encadrement du secteur financier, tel que l'Autorité des marchés financiers, l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, la Chambre de la sécurité financière, la Bourse de Montréal et des avocats de pratique privée.

Les sujets suivants ont été abordés :

La gestion de la COVID-19 au TMF
Les membres ont discuté des impacts et des enjeux liés à la pandémie sur les opérations et les audiences du TMF. Ayant déjà procédé au virage technologique, le TMF a su bien s'adapter à cette situation exceptionnelle, notamment en procédant à des audiences virtuelles tant en chambre de pratique qu'au mérite d'un dossier.

Chambre de pratique virtuelle permanente
Instaurée initialement afin de répondre aux enjeux liés à la pandémie, le TMF a annoncé, en février 2021, que les séances en chambre de pratique du TMF seront en permanence tenues virtuellement.

Nouveaux pouvoirs du TMF
Les membres ont également discuté de certains enjeux et impacts liés aux nouveaux pouvoirs du TMF en vertu de la *Loi sur les agents d'évaluation du crédit*.

Formation à venir
Le comité élabore une formation destinée à la communauté juridique portant sur les décisions marquantes du TMF pour l'automne 2021.

Membres

Me Fabrice Benoit, *président*,
Mes Claude Baril, Marie Cormier, Julie Dagenais, Francis Larin, Caroline Larouche, Philippe Lebel, Julie-Martine Loranger, Ad. E., Caroline Paquin, Sylvie Poirier et Richard Vachon. Représentant le Tribunal administratif des marchés financiers : Mes Lise Girard, présidente (jusqu'en octobre 2020), Nicole Martineau, présidente par intérim, Sylvain Lippé, directeur des affaires juridiques et du secrétariat et Cathy Jalbert.
Coordination : Mes Stéphanie Bouchard et Élizabeth Pinard.

Liaison avec le Tribunal administratif du logement

Au cours de l'exercice, le comité a notamment discuté des sujets suivants :

La *Loi sur le Tribunal administratif du logement*
L'entrée en vigueur de cette loi, le 31 août 2020, a suscité plusieurs questionnements des membres. Le comité a discuté de nouvelles dispositions, dont :

- L'article 60 qui permet aux parties qui y consentent ou le demandent de procéder sur dossier.
- L'article 56.2 qui donne le pouvoir au Tribunal de fermer un dossier lorsqu'il n'a pas reçu de preuve de notification dans les 45 jours suivant l'introduction d'une demande.
- L'article 56.3 qui donne le pouvoir au Tribunal de fermer un dossier lorsque le locateur n'a pas déposé le formulaire relatif aux renseignements nécessaires (RN) dûment complété et la preuve de notification de ce formulaire au locataire dans les 90 jours suivant la date de transmission par le Tribunal.

Auditions par visioconférence
Les ressources technologiques limitées ne permettent pas d'acquiescer à toutes les demandes, mais la situation devrait s'améliorer avec l'installation de nouveaux équipements. Les représentants du Tribunal ont pris note des commentaires visant l'amélioration du processus, entre autres concernant la gestion des pièces et un canal de communication en cas de problèmes techniques.

Mesures sanitaires
Les membres ont exprimé des inquiétudes concernant l'absence de plexiglas, l'insuffisance des mesures de distanciation sociale et un relâchement des mesures sanitaires. Les représentants du Tribunal ont pris note des commentaires et ont réaffirmé que le respect des règles sanitaires reste une priorité pour le Tribunal.

Auditions longues
Les auditions longues sont maintenant sectionnées en plusieurs demi-journées distinctes généralement fixées de manière rapprochée.

Longs délais pour certaines demandes
Des changements ont été apportés pour résoudre des problématiques eu égard aux demandes de CD et aux demandes par télécopie. Les représentants du Tribunal ont pris note des commentaires concernant les méthodes de communication qui pourraient accélérer la réception des réponses du Tribunal.

Membres

Me Robert Soucy, *président*,
Mes Anne Laurence Boulanger Lapointe, Mélanie Chaperon, José Jr da Costa, Emmanuelle de Champlain, Josée M. Gagnon, Schneur-Zalman Haouzi, Eric Martineau, Geeta Narang (jusqu'à sa nomination à la magistrature), Stéphane Proulx et François Turcot. Représentant le Tribunal : Mes Patrick Simard, président, Jean-Sébastien Landry et Maggie Moreau. Coordination : Me Catherine Alix.

Liaison avec le Tribunal des droits de la personne

Les rencontres du comité sont un lieu d'échange permettant de discuter des diverses préoccupations des intervenants judiciaires. Ce comité regroupe des membres provenant notamment du Tribunal, de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, du Procureur général du Québec, de la Ville de Montréal, du Curateur public, ainsi que des avocats de pratique privée.

Au cours de l'exercice, le comité a, entre autres, discuté des sujets suivants :

- La modification de l'article 15 du *Règlement du Tribunal des droits de la personne* concernant les avis de cesser d'agir de la Commission.
- Les règlements hors cour, l'importance d'aviser le Tribunal rapidement de leur survenance et la possibilité de faire homologuer les transactions par le Tribunal.
- Les audiences semi-virtuelles et la manière d'en formuler la demande au Tribunal.
- L'importance de prévoir les interprètes, si nécessaire, avant l'audience.
- Les échéanciers dans les dossiers complexes.
- L'adoption de la *Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes*.
- Le dossier spécial concernant les droits de la personne disponible sur le site du CAIJ.

Membres

Me Jean-Nicolas Legault-Loiselle, *président*,
l'honorable Ann-Marie Jones, présidente du Tribunal des droits de la personne, Mes Athanassia Bitzakidis, Nicole Filion, François Nicolas Fleury, Isabelle Gauthier, Caroline Jodoin, Aymar Missakila, Philippe-André Tessier et Thi Hong Lien Trinh. Coordination : Me Catherine Alix.

Mandats à portée limitée

En raison d'un ensemble de circonstances, le comité ne s'est pas réuni cette année.

Membres

Me Magali Fournier, Ad. E., *présidente*,
les honorables Karen L. Kear-Jodoin (j.c.s.) et Catherine Pilon (j.c.q.), Mes Marc Bissonnette, Véronique Collard, Sylvain Deslauriers, Elizabeth Greene, Isabelle Jodoin, Elizabeth Lessis, Catherine Morneau et Melissa Tozzi. Coordination : Me Nancy Brouillette.

Rayonnement international

Au fil des ans, le Barreau de Montréal a développé des relations d'amitié et a conclu des ententes de partenariat avec des associations d'avocats en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et même en Asie. Pour la plupart, ces ententes de partenariat prévoient l'échange d'information, l'accueil de délégations officielles et l'organisation d'activités de formation continue. Chaque année, le comité offre ainsi un certain nombre de conférences et d'activités.

D'ailleurs, pour orienter ses travaux, le comité a finalisé le plan quinquennal 2020-2025. Alors que plusieurs projets sont en cours d'organisation et seront dévoilés dans les prochains mois, le comité présentera deux conférences en format virtuel dans les prochaines semaines, soit :

- Un tour d'horizon des principes juridiques brésiliens applicables en matière de fusions et acquisitions ainsi que des conseils pour les investisseurs étrangers seront présentés en collaboration avec les sections de São Paulo et de Rio de Janeiro du Barreau du Brésil.
- Une conférence sur la bonne foi et les enseignements de la Cour suprême dans l'arrêt *Churchill Falls* découlera des liens d'amitié entre les barreaux de Philadelphie, de Lyon et de Montréal.
- De plus, la conférence *TOP 10 Things to Know About Canada and U.S. Trademark Law* diffusée en juin 2019 en collaboration avec le Los Angeles County Bar Association (LACBA) continue d'être offerte en rediffusion. Elle porte sur les divers enjeux relatifs à la sélection, à la protection et au respect des marques de commerce au Canada et aux États-Unis.

Membres

Me Patrick Goudreau, *président,*
Mes Stéphanie Beaulieu, Fernando Belton (jusqu'en septembre 2020), Erica Billi Rasehorn, Bianca Brault Lampron, Armand Elbaz, Oriabel Gonzalez Cofré, Marie-Claude Lacroix (jusqu'en mars 2021), Teodora Niculae (jusqu'en janvier 2021), Vincent Riendeau, Laurence Ste-Marie, Jeremy Wisniewski et Abikè Yacoubou.
Coordination : Mes Stéphanie Bouchard et Nancy Brouillette.

Relations avec les membres

Figures de maître

Le comité a poursuivi sa présentation de plusieurs Figures de maître en publiant les portraits de Mes Mélanie Dugré (Prix *Pierre-Fournier*), Johanne Savard (Médaille du Barreau de Montréal), David E. Roberge et Philippe Viau-Dupuis.

Rubrique *Saviez-vous que ?*

Le comité a relancé la rubrique *Saviez-vous que ?* dans l'infolettre, pour informer les membres des directives provenant des diverses instances judiciaires ou gouvernementales, et faire connaître toute autre information d'intérêt.

Sondage Parlez-nous

Le comité a également publié deux sondages dans l'infolettre, afin de connaître les trucs utilisés par les membres pour être efficaces en confinement, ainsi que les principaux défis vécus dans les circonstances actuelles.

Campagne EN-CORPS

Le comité a poursuivi ses efforts, afin de mettre sur pied la campagne EN-CORPS qui s'intéresse à la santé physique des avocats et offre neuf capsules d'information et de conseils pratiques, ainsi qu'une foule de ressources et de références pour encourager les membres à prendre soin d'eux.

Les capsules portent sur :

- Les habitudes de vie.
- L'exercice physique (bienfaits, conseils et exercices pratiques).
- L'alimentation (principes, tendances et trucs).
- Le vieillissement neurologique.
- Le stress et le sommeil.

La campagne a été réalisée en collaboration avec le Dr Martin Juneau, cardiologue et directeur de la prévention et de la réadaptation cardiovasculaire à l'Institut de Cardiologie de Montréal (ICM), Mme Valérie Guilbeault, kinésiologue, Mme Élise Latour, nutritionniste, ainsi que Dr Louis Bherer, neuropsychologue et chercheur à l'ICM.

Les quatre premières capsules ont été diffusées dans l'infolettre et sur les réseaux sociaux.

Membres

Me Mélanie Dugré, *présidente*,
Mes Christine Aubé-Gagnon, Pierre-Luc Beauchesne, Annie Boivin-Breton, David Kellermann, Emilie L. Cayer, Extra Junior Laguerre, Alain Mongeau, Christianna Paschalidis, Marie-Hélène Saad (jusqu'en novembre 2020) et Annie-Claude Trudeau (jusqu'en janvier 2021). Coordination : Mmes Charlotte Blanche et Gislaine Dufault.

Table ronde sur la justice participative

Malgré les circonstances qui ont teinté l'année 2020, pas question de faire relâche!

La *Table ronde sur la justice participative* a été présentée en collaboration avec la Fondation du Barreau du Québec pour une deuxième année consécutive. Le comité a adapté la formule de l'activité pour la présenter virtuellement et la scinder en deux. Un premier volet a été offert à l'automne 2020 et le deuxième volet, quelques mois plus tard, au printemps.

Les thèmes suivants étaient à l'honneur de la 13e édition qui était de nouveau animée par Me Miville Tremblay, Ad. E.

Justice participative: les excuses et le gardien des droits (automne 2020)

- **Le Bureau de la protection des droits de la clientèle — le gardien de la Charte des droits des contribuables et des mandataires**

  Le Bureau exerce un rôle de premier plan en matière de respect des droits et de résolution des différends grâce à son mécanisme de résolution de conflits simple, rapide et gratuit. Sa directrice, Mme Nathalie Therrien, l'a fait découvrir aux participants.

- **Les excuses — tour d'horizon d'un concept plus actuel que jamais**

  Exprimer le regret d'avoir offensé ou contrarié quelqu'un est un geste que l'on apprend dès la tendre enfance. Toutefois, est-ce possible de le faire lors d'un conflit ou d'un litige?

  Mes Dominique Bourcheix, Ad. E., de Médiation Sophilex, Mélanie Champagne, de Borden Ladner Gervais et Daniel Boivin, de Gowling WLG ont abordé les différentes facettes de cette question au plus grand intérêt des participants.

Les articles 1 à 7 du Code de procédure civile 5 ans après (printemps 2021)

- Les discussions animées par l'honorable François Rolland, Ad. E. ont porté sur l'analyse de la situation cinq ans après l'entrée en vigueur au Code de procédure civile des principes de la procédure applicable aux modes privés de prévention et de règlement des différends.

  Le sujet a été abordé sous l'angle de la magistrature, par les honorables Jean-François Michaud (j.c.s.) et Martine L. Tremblay, juge en chef adjointe, C.Q. civ. (j.c.q.), sous celui des plaideurs par Mes Catia Larose, de Juriexperts et Alexandre Forest, de Gowling WLG, ainsi que sous celui des médiateurs par Mes Véronique Collard, de Collard & Eustace inc. et Miville Tremblay, Ad. E.

- Pour mieux comprendre l'essor de la justice participative en Colombie-Britannique, le médiateur Me Mark Tweedy a abordé les aspects qui ont permis à la justice participative de s'y implanter.

- Pour renouer avec les habitudes des premières éditions de la Table ronde, une courte période d'échanges en sous-groupe s'est également déroulée.

Membres

Me Elizabeth Greene, *présidente*,
l'honorable François Rolland, Ad. E., Mes Dominique F. Bourcheix, Ad. E., Marie-Josée Brunelle, Marie-Laurence Brunet, Véronique Collard, Tamara Davis, Claudia Gagnon, Guy Labrie-Morin, Martha Shea, Miville Tremblay, Ad. E., Dominik Tremblay Perron et Patrick Zakaria. Coordination: Me Nancy Brouillette.

Transformation de la profession

Les échanges des membres du comité visent à analyser différents enjeux technologiques et ceux liés à la mondialisation et à la déjudiciarisation.

Programme Lexius

Cette année, le comité a rencontré, à deux reprises, Mme la bâtonnière Robin Schiller, afin de discuter et d'émettre des observations concernant le programme Lexius du ministère de la Justice. Le Barreau de Montréal sera présent lors des discussions avec le ministère pour présenter le point de vue des avocats sur le projet de numérisation de l'ensemble des procédures judiciaires.

Guide des meilleures pratiques virtuelles

Le comité voit à la rédaction d'un guide des meilleures pratiques virtuelles. En plus de donner des réflexes en matière de pratique virtuelle aux avocats, le guide présentera les particularités s'appliquant dans différents contextes.

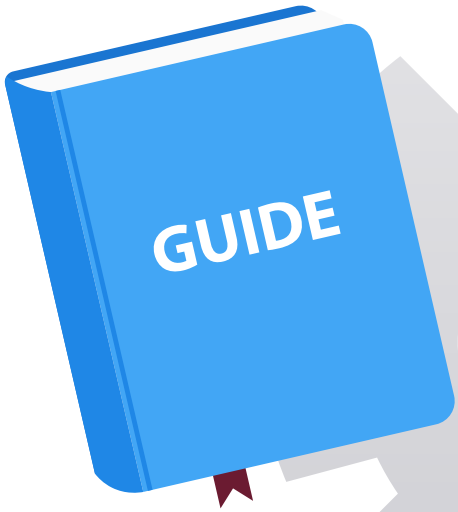

Membres

Me Nicolas Vermeys, *président*,
les honorables Marie-Josée Hogue, Ad. E. (j.c.a.), Gary Morrison (j.c.s.), André Wery (j.c.s.) et Daniel Bédard (j.c.q.), Mes Véronique Abad, Maryse Bélanger, Vicky Berthiaume, Louis R. Charron, Ad. E., Ariane Denis Mélançon, Sylvie M. Drouin, Annie Émond, Patrick Goudreau, Jasmine Jolin, Jean-Olivier Lessard, Claire Pascale Mazzini, Claudia Andrea Molina, Catherine Morneau, Vanessa O'Connell Chrétien, Florence Roy et Dorith Tolédano.
Coordination : Me Élizabeth Pinard.

Rentrée judiciaire

Le 10 septembre dernier, c'est en direct de leur bureau ou leur salon que les avocats de la section de Montréal ont pu assister sur leurs écrans à la cérémonie de la Rentrée judiciaire, animée cette année par le spirituel **Me Joey Hanna**. Voici un aperçu des allocutions qui y ont été présentées.

L'honorable David Lametti: Le ministre de la Justice et Procureur général du Canada a souligné les mesures extraordinaires mises en place au cours des derniers mois par les tribunaux qui ont su innover dans ces temps de pandémie. Reprenant le thème de la bâtonnière de Montréal, Me Robin Schiller, le ministre Lametti compte sur tous les avocats pour transformer « Ensemble/Together » le système de justice afin qu'il devienne encore plus juste et plus accessible.

L'honorable Manon Savard: La juge en chef du Québec a parlé d'avenir et des grands défis qu'elle souhaite relever. Les innovations technologiques qui se sont développées à un rythme fulgurant au cours des derniers mois ont permis à l'appareil judiciaire de s'adapter rapidement et de fonctionner en pleine pandémie. Pour la juge Savard, les décisions relatives à la modernisation de la justice doivent appartenir en premier lieu à la magistrature afin de préserver l'indépendance judiciaire et surtout la confiance du public envers ses institutions. La juge en chef constate qu'il y a toujours un problème d'accès à la justice au Québec. Dans ce tournant vers une justice numérique, il faut prendre garde de ne pas déshumaniser la justice et surtout de ne pas délaisser ceux qui n'ont pas accès aux technologies. Après avoir remercié la juge Nicole Duval Hesler qui a pris sa retraite en avril, et la juge Marie-France Bich, qui a assuré l'intérim, Mme la juge Savard a souhaité à tous une bonne rentrée judiciaire, sans deuxième vague.

L'honorable Simon Jolin-Barrette: Le ministre de la Justice et Procureur général du Québec a salué les grands pas en avant qui ont été faits au cours des derniers mois vers la modernisation de la justice et a remercié tous les intervenants du système judiciaire pour leur engagement et leur collaboration. Le ministre Jolin-Barrette s'est aussi exprimé sur les grands travaux en cours qui lui tiennent à cœur, comme la réforme du régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels et la réforme du droit de la famille.

Mme Valérie Plante: À titre de conférencière invitée, la mairesse de Montréal était particulièrement heureuse de participer à cette rentrée si spéciale. Pour elle, il faut tous travailler ensemble pour éliminer les barrières, favoriser un meilleur accès à la justice et enrayer le racisme. Madame la mairesse a profité de l'occasion pour féliciter la récipiendaire de la Médaille du Barreau de Montréal, Me Johanne Savard, qui a été ombudsman à la Ville de Montréal pendant les 17 dernières années.

L'honorable Jacques R. Fournier: Le juge en chef de la Cour supérieure a rappelé l'importance du principe de proportionnalité et de la collaboration entre avocats dans ce temps de crise que nous vivons tous. Même si les tribunaux ont repris un rythme normal, dans des conditions anormales, le juge Fournier souligne que ceux-ci devront surmonter des défis considérables et que tous les avocats peuvent participer à cet effort de guerre, en favorisant le règlement des dossiers qui peuvent être réglés et en limitant à l'essentiel les incidents procéduraux. Le juge Fournier s'est montré encore une fois sensible au phénomène des plaideurs non représentés et souhaite que ceux-ci soient réintégrés dans le système. Pour lui, une plus grande éligibilité à l'aide juridique n'est pas une dépense pour l'État, mais un investissement.

L'honorable Lucie Lamarre: La juge en chef adjointe de la Cour canadienne de l'impôt a souligné que les activités de la Cour ont été paralysées par la pandémie, mais que ses séances ont toutefois repris en juillet. Au cours des derniers mois, la Cour canadienne de l'impôt a amorcé prudemment le virage numérique, notamment par des procès virtuels, qui ne sont toutefois pas toujours de mise en première instance, selon la juge Lamarre.

L'honorable Lucie Rondeau: D'entrée de jeu, la juge en chef de la Cour du Québec a salué l'arrivée de cinq nouveaux juges à Montréal. Au cours des derniers mois, la Cour du Québec a su maintenir une administration saine et efficace de la justice, tout en respectant les consignes de santé publique. Pour la juge Rondeau, les technologies doivent demeurer complémentaires et ne pas remplacer les auditions en personne. Celle-ci encourage à ne pas baisser les bras et à faire preuve de vigilance, surtout en matière de délais, pour ne pas défaire le travail remarquable qui a été fait au cours des dernières années.

Me Paul-Matthieu Grondin: Le bâtonnier du Québec a demandé de rester optimistes, malgré tout, et, comme lui, de voir l'avenir avec entrain et dynamisme. Pour Me Grondin, malgré les avancées technologiques des derniers mois, le travail remarquable des fonctionnaires du ministère de la Justice et la grande capacité d'adaptation de la magistrature, l'avenir est encore dans des audiences en présentiel et la justice virtuelle doit continuer à être développée et à devenir plus fiable. Me Grondin souligne qu'une nouvelle période s'amorce au Barreau du Québec, avec l'arrivée de Me Catherine Ouimet, à titre de directrice générale, et les élections au printemps pour élire le prochain bâtonnier.

Me Mylène Lemieux: La présidente du Jeune Barreau de Montréal encourage les jeunes avocates et avocats de Montréal à devenir des acteurs de changement et surtout à demeurer passionnés. Me Lemieux rappelle que les chiffres sont alarmants quant au bien-être psychologique des jeunes membres du Barreau et que ceux-ci ne doivent pas hésiter à communiquer leurs limites, avant d'être au bord du gouffre. Me Lemieux demande à tous de poser des actions concrètes pour devenir des défenseurs de la diversité et de l'inclusion.

La bâtonnière de Montréal, Me Robin Schiller, a remis la Médaille du Barreau de Montréal à **Me Johanne Savard** afin de souligner sa contribution exceptionnelle à la cause de la justice. Me Savard a été le premier ombudsman de la Ville de Montréal, poste qu'elle a créé de toutes pièces en 2003 et qu'elle a occupé jusqu'à tout récemment. Très émue de l'honneur qui lui a été décerné, Me Savard a souligné l'importance de la fonction d'ombudsman, qui est en mesure d'offrir pour le justiciable un recours accessible et efficace.

Me Robin Schiller: La bâtonnière de Montréal a rappelé le thème de son bâtonnat, «Ensemble/Together», et s'est entretenue avec enthousiasme de ses projets et des nouvelles initiatives qu'elle souhaite mettre en place, comme le babillard *ALTER EGO*, qui vise à favoriser le jumelage entre avocats pour la réalisation de mandats ponctuels. Au cours de la prochaine année, Me Schiller veut également aider à combattre le racisme, sous toutes ses formes, et promouvoir la diversité et l'égalité entre tous. Après avoir remercié la permanence du Barreau de Montréal et sa famille, Me Schiller a invité tous les avocats et avocates de Montréal à travailler ensemble pour le bien de la communauté juridique et a souhaité à tous une bonne rentrée judiciaire.

Me Sabine Uwitonze, secrétaire du Barreau de Montréal, a souligné cette année le 70e anniversaire d'admission au Barreau de **Me Harry Blank**, vétéran de la Deuxième Guerre mondiale et député à l'Assemblée nationale pendant près de vingt ans. Félicitations Me Blank!

Association d'entraide (AEAM)

Constituée en 1938 sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, l'Association d'Entraide des Avocats de Montréal, connue jusqu'en 1992 comme l'Association de bienfaisance des avocats de Montréal, cherche à «secourir les avocats qui exercent ou ont exercé au Barreau de Montréal, leur conjoint, veuf ou veuve et enfants dans le besoin et qui méritent d'être secourus».

Son conseil d'administration, bien qu'indépendant du Barreau de Montréal, bénéficie, depuis sa création, de son appui et de la collaboration de son personnel.

Lorsqu'une personne dans le besoin fait appel à l'Association, des administrateurs peuvent la rencontrer et discuter avec elle des moyens de lui venir en aide, dans la plus grande confidentialité. Malgré le filet social mis en place depuis 1938, les demandes d'aide continuent de se manifester; elles sont parfois troublantes et rappellent aux membres du conseil d'administration combien l'isolement peut frapper certains d'entre nous.

La souscription annuelle est de 25$, payable à l'Association par l'entremise du Barreau de Montréal, à l'attention de Me Jack Chadirdjian, directeur général du Barreau de Montréal. Grâce au capital accumulé au cours des ans, l'Association peut dépanner les confrères dans le besoin. Les administrateurs peuvent aussi, lorsque la situation s'y prête, les conseiller ou les diriger vers les ressources compétentes, en acquittant les frais qui en découlent.

Membres du Conseil d'administration

Me Jeffrey Boro, *président*
Me Robert Primeau, Ad. E., vice-président
Me Jack Chadirdjian, secrétaire-trésorier
Me Geneviève Apollon
Me Dominique Boutin
Me Diane Chartier
Me Marie Christine Kirouack, Ad. E.
Me Michèle Lynn Meleras
Me Johanne O'Hanlon
Me Johanna Sarfati

Prestation de serment

Le Barreau de Montréal organise plusieurs cérémonies de prestation de serment tout au long de l'année pour marquer ce moment important qu'est l'accession à la profession d'avocat. Ces cérémonies se déroulent sous la présidence d'honneur d'un représentant de la magistrature, en présence du bâtonnier et d'un représentant du Jeune Barreau de Montréal qui y prennent tous la parole.

En plus de souhaiter la bienvenue aux nouveaux avocats, leurs allocutions recèlent nombre d'informations, d'anecdotes et de sages conseils. Ce moment solennel, dont les stagiaires se souviendront toute leur vie, se déroule devant parents, amis, collègues, membres du Conseil et anciens bâtonniers.

Cette année, en raison de la pandémie, les cérémonies ont eu lieu de manière virtuelle, offrant tout de même un moment mémorable et solennel aux nouveaux avocats. Au cours de l'année 2020-2021, la bâtonnière a présidé 54 cérémonies de prestation de serment, lors desquelles 758 stagiaires ont prêté serment.

Salon des avocats

Le Barreau de Montréal met à la disposition de ses membres un salon où les avocats peuvent se rendre pour revêtir la toge, faire quelques téléphones, réviser un dossier ou simplement prendre un café avec leurs confrères. Ce salon et le vestiaire des avocats sont situés au 2e étage du palais de justice. Des espaces de travail, deux ordinateurs avec accès sans frais à Internet ainsi qu'un photocopieur/imprimante sont mis à la disposition des membres par le CAIJ. Deux ordinateurs permettent également aux avocats d'accéder au plumitif.

Au moment d'écrire ces lignes, le salon des avocats est fermé pour une durée indéterminée en raison de la pandémie de la COVID-19, mais il reste accessible pour les avocats munis de leur carte du CAIJ. Les procès-verbaux d'audience en matière familiale qui y étaient conservés sont maintenant disponibles au comptoir 1.140 du palais de justice de Montréal.

Service de mentorat

Le Barreau de Montréal a entamé un virage technologique en modernisant son service de mentorat. Il a concrétisé un projet pilote avec l'application québécoise Elo qui permet d'offrir un service de mentorat simplifié et adapté à une clientèle branchée.

Le lancement de l'application s'est fait le 22 juin 2020 par l'envoi d'une invitation personnalisée aux avocats membres du Barreau de Montréal et du Jeune Barreau de Montréal cumulant moins de cinq ans de pratique.

Au terme de la première année d'utilisation de l'application, plusieurs facteurs, dont celui de la gestion de la COVID-19, ont mené le comité à recommander le renouvellement auprès d'Elo pour une seconde année du projet pilote.

La nouvelle cohorte de mentorés est attendue pour le prochain mandat. Le comité veillera à assurer une rentrée des plus mémorables en offrant des formations, des activités de réseautage et du soutien aux utilisateurs du service.

Membres

Me Claude Girard, *président*,
Mes Tiziana Di Donato (jusqu'à sa nomination à la magistrature), Marissa Frishman, Elsa Kelly Rhéaume, Extra Junior Laguerre, Nathalie Lefebvre, Chantale Massé et Stéphanie Ruel. Représentant le Jeune Barreau de Montréal : Me Stéphanie Beaulieu. Coordination : Mes Jack Chadirdjian et Élizabeth Pinard.

Services juridiques *pro bono* du Jeune Barreau de Montréal

Grâce à l'appui financier du Barreau de Montréal, le Jeune Barreau de Montréal (JBM) offre gratuitement plusieurs services juridiques *pro bono* à la population, et ce, avec l'aide de plus d'une centaine de jeunes avocats bénévoles.

Le **service de préparation à une audition (SPA)** a été mis en place en 1995 dans le but d'améliorer l'accessibilité à la justice et d'en faciliter l'administration. Les consultations gratuites de 30 minutes offertes la semaine, sur l'heure du dîner, permettent aux justiciables de recevoir de l'information sur le déroulement de l'audience, sur le rôle des différentes parties ainsi que sur les règles de preuve et de procédure.

Le **service d'information juridique à la Cour municipale de Montréal (SIJ)**, mis en place en 2011, apporte une aide ponctuelle aux accusés qui ne sont pas représentés par un avocat devant la Cour municipale de Montréal dans les affaires criminelles et pénales ayant un impact important. Les avocats bénévoles sont de garde tous les jours, de 9h30 à 12h30, au local consacré à cet effet à la Cour municipale de Montréal et informent les accusés de leurs droits lorsque ceux-ci sont référés par les juges.

Quelques statistiques :

Du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, plus de 1300 personnes ont bénéficié des services juridiques *pro bono*.

Services de préparation à une audition :

- Cour du Québec, Division des petites créances : 333
- Tribunal administratif du travail : 11
- Tribunal administratif du logement : 278
- Cour d'appel du Québec : 1
- Tribunal administratif du Québec, IVAC : 4

Service d'information juridique à la Cour municipale de Montréal (SIJ) (du 19 juin 2020 au 31 mars 2021) : 766.

**Le service a été interrompu jusqu'au 19 juin 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.*

Le public

Le Barreau de Montréal, convaincu que la protection du public passe indéniablement par l'information, met tout en œuvre pour informer les justiciables de leurs droits et obligations. C'est dans cette optique qu'il organise de nombreuses activités qui permettent non seulement d'informer le public, mais également de démystifier le droit, sa pratique et ses procédures, de même que le travail des professionnels qui l'exercent.

Salon VISEZ DROIT

Un salon virtuel et éclaté!

En 2021, afin de poursuivre sa mission malgré la pandémie et de continuer à répondre au besoin criant d'accès à la justice pour la population en général et plus particulièrement pour les personnes vulnérables, le comité organisateur a décidé de mettre sur pied un Salon VISEZ DROIT réinventé, dans une formule virtuelle et éclatée.

Ainsi, durant près de trois mois, soit du 18 janvier au 12 avril, le Salon VISEZ DROIT a offert une foule d'activités virtuelles visant à informer la population de ses droits et obligations, à vulgariser l'information juridique et à rendre le système de justice plus accessible et moins intimidant.

Le Salon VISEZ DROIT a pu compter sur la participation de nombreux organismes, avocats et intervenants bénévoles, afin d'offrir un contenu varié et de grande qualité. Plus de 40 activités ont eu lieu, dont des séances de consultations juridiques gratuites pour les citoyens, des jeux-questionnaires interactifs, des conférences sur une grande variété de sujets (droit du logement, immobilier, immigration, droit du travail et droit de la famille), des entrevues avec des acteurs du milieu juridique, des capsules d'information juridique, des débats oratoires, ainsi qu'un procès simulé. La plupart des activités étaient disponibles en rediffusion sur le site Internet et les réseaux sociaux du Salon VISEZ DROIT jusqu'à la fin du mois d'avril 2021.

Le Salon VISEZ DROIT s'est terminé le 12 avril par une cérémonie de clôture en présence de Me Simon-Jolin Barrette, ministre de la Justice du Québec, de Me Arif Virani, secrétaire parlementaire auprès du ministre de la Justice et procureur général du Canada, de Mme Caroline Bourgeois, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la Sécurité publique et de Me Robin Schiller, bâtonnière du Barreau de Montréal.

Au cours de la cérémonie, la bâtonnière a procédé à la remise des distinctions habituelles. Le Prix VISEZ DROIT – volet public a été remis à M. Alexandre Dussault du Collège Jean-Eudes, alors que l'honorable Martine L. Tremblay, juge en chef adjointe à la chambre civile de la Cour du Québec a reçu le Prix VISEZ DROIT – volet juridique, devenu le Prix Francine-Beaumier pour souligner l'apport incommensurable de Me Francine Beaumier, animatrice très impliquée au Salon VISEZ DROIT pendant plus de 20 ans. Me Alexandre Forest, ancien bâtonnier, lui a rendu un vibrant hommage. À l'instar de plusieurs autres activités du Salon VISEZ DROIT, la cérémonie de clôture a été animée avec brio par Me Joey Hanna.

Grâce à sa nouvelle formule virtuelle et éclatée et à la participation de ses précieux partenaires, le Salon VISEZ DROIT demeure le plus grand carrefour d'information juridique au Québec. Merci au ministère de la Justice du Québec et à la Ville de Montréal, partenaires présentateurs de cette édition bien spéciale du Salon VISEZ DROIT, ainsi qu'à la Chambre de la sécurité financière, la CNESST, Desjardins, JuridiQC, l'OACIQ, Trudel Johnston & Lespérance, le 98.5 FM, le Journal de Montréal, Druide informatique et Wilson & Lafleur.

Merci également aux membres du comité organisateur ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de la 23e édition du Salon VISEZ DROIT.

Visionnez la vidéo récapitulative du Salon VISEZ DROIT 2021.

PRÉSENTÉ PAR

Justice Québec · Montréal

AVEC LA PARTICIPATION DE

CNESST · OACIQ · Trudel Johnston & Lespérance · Chambre de la sécurité financière · Desjardins · JuridiQC · 98.5 · Journal de Montréal · Druide · Wilson & Lafleur

Membres

Me Joséane Chrétien, *présidente,*
Mes Karine Beaudry, Denise Boulet, Horia Bundaru, Alice Chaix (jusqu'en juillet 2020), Véronique Collard, Alec Fafard, Alexandre Forest, Michel Ghali, Joey Hanna, Julie Mousseau, Vanessa O'Connell-Chrétien, Rachelle Pitre, Audrey Sheitoyan Allec, Geneviève Thériault Lachance, Sandra Tremblay et Ariane Vanasse. Coordination : Mes Catherine Alix, Stéphanie Bouchard (jusqu'en décembre 2020), Élizabeth Pinard et Mmes Charlotte Blanche et Gislaine Dufault.

La justice a bonne mine

Le concours La justice a bonne mine invite les étudiants francophones et anglophones des niveaux primaire et secondaire de l'île de Montréal à s'exprimer par écrit sur un thème juridique. Le thème de la 34e édition était: «Quelle est ta responsabilité, en tant que jeune citoyen, lorsque la société est confrontée à une crise?»

Voici les lauréats, sélectionnés parmi 645 participants, auxquels s'ajoutent 31 mentions spéciales:

Catégorie primaire 3e cycle
Livia Campo - École Catherine-Soumillard (français)
Adriano Valmora - Gardenview Elementary School (anglais)

Catégorie secondaire 1er cycle
Hiba El Hakli - École Antoine de Saint-Exupéry (français)
Julian Harroch - Selwyn House School (anglais)

Catégorie secondaire 2e cycle
Vincent Costa – Collège Jean-de-Brébeuf (français)
Evan Cecere - Kuper Academy (anglais)

La cérémonie de remise des prix, animée par Me André d'Orsonnens, PDG et cofondateur de Druide informatique, a eu lieu le 26 mars, dans le cadre du Salon VISEZ DROIT. Les gagnants y ont fait la lecture de leur texte et ont reçu une somme de 200$ chacun et un logiciel Antidote. Les gagnants de l'édition 2020 étaient également présents pour faire la lecture de leur texte, comme la cérémonie avait été annulée l'an passé, en raison de la pandémie de la COVID-19.

Débats oratoires

Dans le cadre des débats oratoires, des étudiants francophones et anglophones du niveau collégial de l'île de Montréal défendent publiquement une position à l'égard d'un sujet d'actualité qui comporte une connotation légale et qui soulève la controverse. Le thème de la 31e édition était: «Le don d'organes obligatoire: pour ou contre?»

Des équipes de deux provenant de neuf collèges ont participé aux demi-finales. Les demi-finales et la finale ont eu lieu le 7 avril sous l'œil avisé des membres du jury, soit:

Demi-finales: Mes André d'Orsonnens, président du jury, Magali Fournier, Ad. E. et Antoine Lippé.

Finale: L'honorable Suzanne Courchesne, juge à la Cour supérieure, présidente du jury, Mme Isabelle Maréchal, journaliste et animatrice à la radio et à la télévision, Dr Pierre Marsolais, intensiviste, interniste et coordonnateur du Centre de Prélèvement d'organes à l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal, Me Philippe-André Tessier, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et M. René Villemure, éthicien et fondateur de l'Institut québécois d'éthique appliquée.

Me Peter Moraitis, membre du comité des Concours, a agi comme maître de cérémonie. Mes Nathalie Lefebvre et Mélanie Dugré, toutes deux membres du comité des concours, ont pour leur part assuré respectivement la tenue du temps et la modération des débats.

La grande finale a été remportée par Mmes Pénélope Fernandez-Busto et Chloé Paquette du Collège Jean-de-Brébeuf. Celles-ci ont eu raison de Mme Agathe Chemla et M. Omid Yeganeh du Collège Stanislas. Chacune des gagnantes a reçu 500$ et un exemplaire d'Antidote, l'indispensable logiciel d'aide à la rédaction créé par Druide informatique, alors que les finalistes ont chacun reçu 250$ et un exemplaire d'Antidote.

MM. Christophe Kélada du Collège John Abbott et Gabriel Di Bert du Collège Marianopolis, qui ont été proclamés meilleurs orateurs parmi les concurrents n'ayant pas atteint la finale, ont chacun reçu 150$ et un exemplaire du Grand Druide des synonymes.

Druide
Fidèle partenaire depuis 1997

Membres

Me Antoine Lippé, *président,*
Mes Sarah Cheddad, Emmanuelle de Champlain, Mélanie Dugré, Elizabeth Greene, Emilie Jutras, Xanthoula Konidaris, Nathalie Lefebvre, Nathalie Marois, Heather Marjorie Michelin, Peter Joseph Moraitis, Julie Pelletier, Tim Seah, Jénika Théorêt et Laurianne Walker Hanley. Coordination: Mmes Gislaine Dufault et Christine Plourde.

Service de référence

Le Service de référence, créé en 1969, est assuré par près de 640 avocats et avocates du Barreau de Montréal dont l'expérience couvre tous les domaines du droit.

Le Service de référence peut être qualifié de service essentiel, cette année plus que jamais, et la pandémie ne l'a pas arrêté. Toutefois, la détresse psychologique a été palpable chez un grand nombre de ses usagers. Le service ne serait pas ce qu'il est sans l'expérience, les connaissances et l'écoute de Me Carmine Belfort, préposée au Service de référence. Malgré les défis, beau temps comme mauvais temps, elle était au poste pour aider les usagers.

On note que les demandes transmises par courriel, qui nécessitent un temps de traitement plus long, ont connu une augmentation notable pour s'ajouter au volume déjà élevé de demandes téléphoniques.

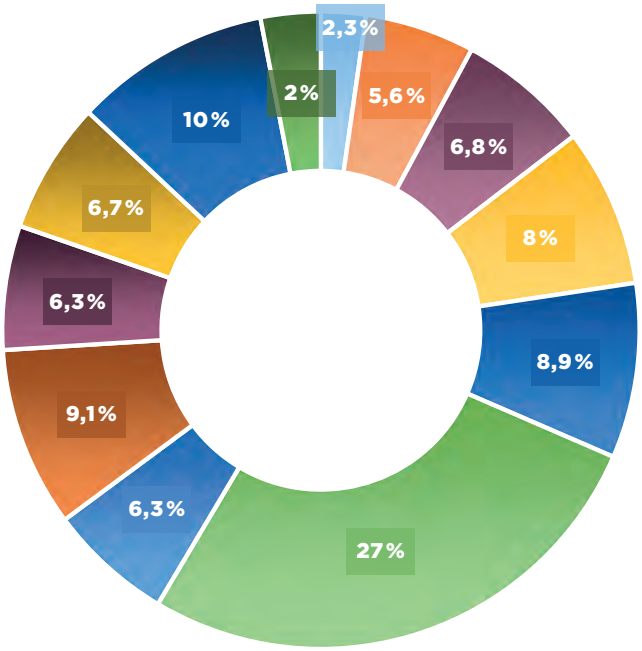

Répartition des demandes reçues par catégories de droit:

- Affaires (132)
- Appel / Révision judiciaire (324)
- Autres* (391)
- Civil (467)
- Criminel et pénal (516)
- Familial (1571)
- Immigration (367)
- Immobilier (531)
- Justice administrative (366)
- Personnes (388)
- Responsabilité (579)
- Travail (177)

Total = 5809 références pour près de 4000 clients

**Notamment: Fiscalité, Propriété intellectuelle, International, Mode de résolution de conflit, Constitutionnel, Ressources naturelles et Transport*

Service d'avocat de garde (SAGE)

Le SAGE offre des séances d'information de 30 minutes aux personnes qui agissent seules dans le cadre d'un dossier en matière familiale. Ces consultations sont offertes uniquement sur référence de la Cour et se déroulent du lundi au vendredi entre 9h30 et 12h.

Le SAGE est temporairement fermé en raison de la pandémie de la COVID-19.

Prix et distinctions

Par ses nombreux prix et distinctions, le Barreau de Montréal honore ses membres émérites et souligne la réussite de ses futurs membres ainsi que la contribution exceptionnelle de ceux qui l'aident à remplir sa mission.

Médaille

Le 10 septembre 2020, lors de la cérémonie de la Rentrée judiciaire, la bâtonnière de Montréal, Me Robin Schiller, a remis la Médaille du Barreau de Montréal à Me Johanne Savard afin de souligner sa contribution exceptionnelle à la cause de la justice. Me Savard a été le premier ombudsman de la Ville de Montréal, poste qu'elle a créé de toutes pièces en 2003 et qu'elle a occupé jusqu'à tout récemment. Très émue de l'honneur qui lui a été décerné, Me Savard a souligné l'importance de la fonction d'ombudsman, qui est en mesure d'offrir, pour le justiciable, un recours accessible et efficace.

Prix *Pierre-Fournier*

Le Prix *Pierre-Fournier* est attribué par le Conseil à des personnes membres ou non du Barreau, qui se sont distinguées par leur contribution exceptionnelle au Barreau de Montréal et à ses activités.

À sa séance du 24 mars 2021, le Conseil, après consultation de la Conférence des anciens bâtonniers, a convenu d'octroyer le Prix *Pierre-Fournier* à Me Véronique Collard, pour souligner son dévouement et son implication remarquables auprès de la section depuis plus d'une décennie.

Encouragée par son mentor, Me Richard McConomy, à s'impliquer au sein du Barreau de Montréal, Me Collard a rapidement fait sien l'adage « l'essayer, c'est l'adopter » et n'a plus jamais quitté le Barreau de Montréal. Elle s'est d'abord impliquée dans les comités de mandats à portée limitée, de liaison avec la Cour supérieure en matière familiale et des parties non-représentées pendant près de dix ans, avant de joindre, en 2018, le comité du Salon VISEZ DROIT et la Table ronde sur la justice participative. À cela s'ajoute une participation inestimable auprès du SAGE, le service d'avocat de garde en matière familiale depuis sa création en 2010. L'expérience, l'implication et le dévouement de Me Véronique Collard sont grandement appréciés de tous.

Prix VISEZ DROIT

Créés en 2013, les Prix VISEZ DROIT sont attribués à des personnes qui aident le Barreau de Montréal à remplir sa mission en participant à des activités visant à informer le public de ses droits et à démystifier le droit, sa pratique, ses procédures, de même que le travail des professionnels qui l'exercent.

Les Prix VISEZ DROIT ont été remis lors de la cérémonie de clôture du Salon VISEZ DROIT, qui a eu lieu de manière virtuelle le 12 avril 2021.

Pour son volet public, le prix a été remis à M. Alexandre Dussault, responsable du Service d'aide aux élèves et sexologue au Collège Jean-Eudes, qui participe au Salon VISEZ DROIT depuis plus de cinq ans et qui s'implique activement, avec ses étudiants, aux diverses activités qui s'y tiennent.

Quant au volet juridique, devenu le Prix Francine-Beaumier pour souligner l'apport incommensurable de Me Francine Beaumier, animatrice très impliquée au Salon VISEZ DROIT pendant plus de 20 ans, celui-ci a été remis à l'honorable Martine L. Tremblay, juge en chef adjointe de la Cour du Québec, chambre civile. La juge Tremblay participe depuis longtemps aux activités organisées par le Barreau de Montréal à l'intention du public et sa nomination à la magistrature, il y a quelques années, n'a en rien diminué sa collaboration. Que ce soit pour accueillir les jeunes gagnants du concours « La justice a bonne mine », aider au recrutement de juges ou participer à des activités sur scène, chaque fois qu'on l'appelle, c'est toujours avec joie qu'elle accepte de prêter main-forte.

Les prix aux étudiants en droit

Les prix annuels du Barreau de Montréal ont été décernés cette année aux étudiants en droit mentionnés ci-après.

Université de Montréal

Prix Adolphe-Mailhot (2e en 2e année)
Élise Noonan-Soulié

Prix Francis-Fauteux (Excellence en droit municipal)
Frédérique Camaraire

Prix Barreau de Montréal (2e au baccalauréat)
Martin-Olivier Dagenais

Prix Barreau de Montréal (Excellence en droit des affaires)
Rosemarie Cliche

Prix Barreau de Montréal (Excellence en droit civil)
prix de 500 $
Sarah Bennett

Université du Québec à Montréal

Droit de la preuve civile et administrative
Éric Lacombe

Droits et libertés de la personne
Linsay Faucher

Implication PRO BONO
Ioana Bouquier

Implication Projet Innocence
Amandine Wachter et Mariangel Chang

Le prix du Barreau de Montréal

(Provenant d'un don de feu Monsieur le bâtonnier Émile Poissant, c. r.)

La Rentrée judiciaire du Barreau de Paris a été annulée en raison de la pandémie de la COVID-19. Le Prix du Barreau de Montréal n'a donc pas été remis cette année.

Les 70-60-50 ans d'admission au Barreau

Selon une tradition bien établie, au cours de la Rentrée judiciaire, le 10 septembre 2020, la bâtonnière a rendu hommage aux confrères suivants, qui célébraient leur 70e, 60e ou 50e anniversaire d'admission au Barreau.

70e

Me Harry Blank, c.r.

60e

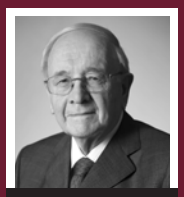

Me Clive V. Allen, *avocat à la retraite*

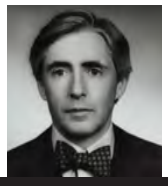

Me Jean de Brabant

L'honorable L. Yves Fortier, CP, C.C., O.Q., c.r., Ad. E.

Me David R. Franklin, Ad. E.

Me Andrée Lajoie, *avocate à la retraite*

Me Claude Paquette

Me Louis Schiff, *avocat à la retraite*

Pierrette Sinclair, *avocate à la retraite*

Me Louis A. Toupin

Me Jean-Paul Zigby, *avocat à la retraite*

50e

Me John H. Adams

Me Robert Archambault

Me Raymond Bachand, O.C., Ad. E.

Me Max R. Bernard, Ad. E.

Me Jean Roch Boivin

Me Jeffrey K. Boro

Me Jean-Pierre Dépelteau

Me Howard W. Dermer

Me Michel Deschamps, Ad. E.

Me Pierre Donati

Me Guy Ferland

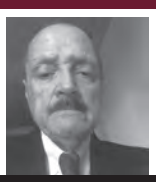

Me William H. Finkelberg

Me Jean Fréchette

Me Carl Gelber, *avocat à la retraite*

Me Luc Giroux

Me Robert P. Godin, *avocat à la retraite*

Me Peter M. Gold, *avocat à la retraite*

Me Justine Lacoste

Me Lise Lagacé

Me Olivier Laurendeau

Me Marc Lavigne

Me Wilfrid Lefebvre, c.r.

Me Michael D. Levinson

Me Elliot Lifson

Me Paul M. Martel, Ad. E.

Me Gilles Mignault

L'honorable Robert Mongeon

L'honorable Ginette Piché, Ad. E.

L'honorable Pierrette Rayle

Me Claire Richer

Me Melvin S. Schiff

Me Frank Schlesinger

Me Jean-Claude Scraire

Me Léonard Serafini

Me Boris Stein, *avocat à la retraite*

Me Bernard Stern

Me Leonard Waxman

Me Lawrence P. Yelin

Me Mireille Zigby, *avocate à la retraite*

N'apparaissent pas sur les photos : **Mes Clément Bessette**, **Yoland Coutu**, **François Hamelin**, **Daniel I. Lack**, **Richard Martel**, et **Sheldon G. Price**.

Merci à nos fidèles partenaires

FINANCIÈRE DES AVOCATES ET AVOCATS

MONTPETIT
RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ | RESSOURCES HUMAINES
SPECIALIZED RECRUITMENT | HUMAN RESOURCES

médicassurance

CAIJ
CENTRE D'ACCÈS À L'INFORMATION JURIDIQUE

Dépot légal—2021
Bibliothèque et Archives Nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN: 1916-8527

Le Barreau de Montréal est fier de contribuer à la protection de l'environnement en imprimant ce rapport annuel sur du papier entièrement recyclé, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore élémentaire.

certifié
procédé sans chlore
100 % postconsommation
recyclable
archives permanentes
énergie biogaz

Barreau de
Montréal

www.barreaudemontreal.qc.ca